

PAGES DE GAUCHE

www.pagesdegauche.ch

Périodique indépendant
d'opinions socialistes

N° 178

Hiver 2020-2021

Page 5 **Pologne**

Manifestations historiques contre l'interdiction de l'avortement.

Page 6 **7 mars 2021**

L'initiative de l'UDC contre la burqa: une félonie de plus de la part des ultra-conservateurs.

Page 8 **Huile de palme**

Un référendum contre l'accord de libre-échange avec l'Indonésie.

Page 22 **Misandrie**

Pauline Harmange déteste les hommes, et elle a bien raison !

Le dossier

Pour une planification socialiste

*Planification ne rime pas forcément avec pénurie, contrairement à ce que l'on entend souvent. Une planification de nos économies est non seulement possible, elle devient chaque jour plus nécessaire du fait des contraintes écologiques qui pèsent sur nous. Mais pour qu'une planification socialiste puisse être mise en place, il faut que l'ensemble de la collectivité participe aux décisions qui vont en donner les principales orientations. Elle devra donc être démocratique. **Page 9***

À lire sur notre site

Aux États-Unis, le peuple sauve la démocratie

Posted on 7 novembre 2020 by webmaster@pagesdegauche.ch



La rédaction · Ce 7 novembre 2020, après trois jours d'attente, le cauchemar de la présidence Trump commence enfin à se dissiper. Depuis mardi, des centaines de millions de personnes, aux États-Unis bien sûr, mais aussi dans le reste du...

Continuer la lecture →

Arménie et Azerbaïdjan: après le cessez-le-feu

Posted on 14 novembre 2020 by webmaster@pagesdegauche.ch



Entretien · Le récent cessez-le-feu dans le conflit au Haut-Karabagh pose une série de questions qui dépassent le seul affrontement entre Arménie et Azerbaïdjan. Éclairage avec Vicken Choterian, chargé de cours en histoire et relations internationales à l'Université de Genève...

Continuer la lecture →

Du bon usage du référendum

Posted on 15 octobre 2020 by webmaster@pagesdegauche.ch



Léo Tinguely · Lors de sa retentissante occupation de la place Fédérale aux côtés d'Extinction Rebellion à la fin septembre dernier, la Grève du Climat démontre une politisation de son discours et de son répertoire d'actions. La voilà en effet...

Continuer la lecture →

Chronique

Pourquoi le vote à 16 ans ?

Ces dernières années, le droit de vote à 16 ans a largement fait parler de lui. Déjà en vigueur chez nos voisins-ne-s autrichien-ne-s depuis plusieurs années, à Glaris au niveau cantonal depuis 2007, refusé à Fribourg en 2017 et à Neuchâtel il y a quelques mois, débattu en ce moment au Grand Conseil vaudois – bref, il n'aura pas fallu attendre le préavis positif du Conseil national en septembre 2020 sur le sujet pour qu'il connaisse un véritable engouement.

Néanmoins, certains clichés sont tenaces. Trop fougueuses-x, trop virulent-e-s, les jeunes ne comprendraient pas ce sur quoi ils et elles votent, ou pire voteraient sans réfléchir, impulsivement (ce que, bien sûr, c'est connu, nos aîné-e-s ne font jamais). 16 ans, ce n'est pourtant pas un âge anodin. Il marque la fin de la scolarité obligatoire, impliquant aussi bien de nouvelles libertés civiques que de

nouvelles responsabilités : pour les premières on comptera la majorité sexuelle ou le droit de choisir sa religion, pour les secondes l'accès partiel aux boissons alcoolisées et le choix décisif entre apprentissage, cursus post-obligatoire gymnasial et travail salarié. 16 ans, c'est en effet aussi le droit de signer ses premiers contrats, ou encore d'obtenir la garde d'enfants.

Comment, alors qu'on les suppose suffisamment matures pour gérer un salaire ou des enfants, pourrait-on prétendre que « les jeunes » ne le seraient pas suffisamment pour se prononcer sur des questions démocratiques dont l'impact les touchera parfois plus et plus longtemps que d'autres votant-e-s ? Octroyer des responsabilités sans le droit d'en influencer les conditions n'est pas justifiable.

Léon de Perrot

Impressum

Abonnement annuel : Fr. 59.-
Abonnement de soutien : Fr. 150.-
Abonnement réduit
(AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs) : Fr. 49.-
CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat :

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction :

Antoine Chollet (AC), Emma Sofia Lunghi (ESL), Joakim Martins (JM), Bertil Munk (BM), Stéphanie Pache (SP), Léon de Perrot (LdP), Valentin Prélaz (VP), David Raccaud (DR), Hervé Roquet (HR), Léo Tinguely (LT), Léonore Vuissoz (LV).

Comité :

Cora Antonioli, Çağla Aykaç, Umberto Bandiera, Valérie Boillat, Rüştü Demirkaya, Dan Gallin, Mathieu Gasparini, Anne Holenweg, Ihsan Kurt, Urs Marti, Line Rouyet, Arnaud Thiéry.

Maquette :

Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne

Secrétariat de rédaction, mise en page et

webmaster :

Antoine Chollet, Lausanne

Dessins :

Christian Vullioud (Cévu)

Illustrations :

Photographies : © Christine Ritter
(www.christinerritter.net)

Relecture :

Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression :

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

LE JOURNAL

Lors de l'Assemblée générale de l'association éditrice de *Pages de gauche* qui a eu lieu le 29 septembre, un comité renouvelé a été élu. Après plusieurs années passées en son sein, Claude Grimm, Pascal Holenweg et Matthieu Béguelin ont décidé de laisser la place à de nouveaux membres. Nous profitons de cette occasion pour les remercier chaleureusement pour leur engagement. De leur côté, Mathieu Gasparini et Arnaud Thiéry, qui faisaient partie de la rédaction depuis 2007 et 2009, ont décidé de la quitter pour rejoindre le comité de l'association. C'est ainsi un long engagement au sein de la rédaction qui prend fin pour eux, et nous leur témoignons notre reconnaissance pour les centaines de séances suivies et les très nombreux articles rédigés pendant toutes ces années. Nous nous réjouissons qu'ils poursuivent leur implication dans *Pages de gauche* en devenant membres du comité. Les y rejoignent quatre nouveaux membres : Çağla Aykaç, Rüştü Demirkaya, Ihsan Kurt et Urs Marti, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Éditorial

Une fin de règne glaçante en France

Dès son élection, nous avons insisté sur le caractère profondément réactionnaire d'Emmanuel Macron*. La politique menée depuis son entrée en fonction l'a confirmé, avec un retour aux vieilles lunes d'un libéralisme totalement dépassé, et la volonté de répéter, avec vingt ans de retard, ce que les sinistres Blair et Schröder avaient tenté dans leurs pays respectifs, avec le succès que l'on sait.

Ce que nous n'avions pas véritablement envisagé cependant, c'est que Macron se transforme durant son mandat en mime grimaçant de l'extrême droite.

La réponse aux manifestations des Gilets jaunes durant l'hiver et le printemps 2018-2019 en a donné l'éclatante illustration, même s'il y avait eu des signes avant-coureurs auparavant. Nous avons pu voir alors une police s'adonnant à la répression la plus brutale de manifestations aux intentions totalement pacifiques (il suffit de

voir le documentaire de David Dufresne, *Un pays qui se tient sage*, pour s'en convaincre), et un pouvoir apeuré – qui est toujours le plus dangereux – se vautrant apparemment sans fin dans l'abjection.

Les événements de ces derniers mois n'ont fait qu'exacerber la tendance autoritaire, illibérale et antidémocratique de Macron, dont on avait eu l'avant-goût dès ses premiers pas comme président.

La réaction aux attentats de cet automne a non seulement été disproportionnée, mais elle est surtout allée dans le mauvais sens. Répondre à un attentat politique en restreignant les libertés académiques semble en effet curieux. De même, utiliser éhontément l'événement pour offrir à la police le cadeau qu'elle attendait depuis longtemps, à savoir l'interdiction de la filmer en train de tabasser des gens, c'est se placer tout contre l'extrême droite, et admettre à demi-mot que son propre pouvoir

ne tient plus que par le soutien de l'appareil répressif.

Les développements de cet automne en France sont extrêmement inquiétants, et dénotent l'engagement du pouvoir, et de Macron lui-même, sur une pente menant vers un régime autoritaire. Cet effondrement démocratique ne pourra être arrêté que dans la rue, par les organisations politiques et syndicales qui résistent encore, et par une confrontation avec le pouvoir actuel, qui ne reculera devant rien, pas même à user d'une violence extrême. Il est inutile d'attendre la prochaine élection présidentielle pour lancer ce combat, car si Macron peut alors se représenter, c'est qu'il aura réussi dans l'entreprise qu'il poursuit actuellement.

La rédaction

* On pourra lire par exemple notre article « France, le cauchemar continue » (publié le 10 mai 2017 sur notre site Internet).

Au sommaire de ce numéro

- | | | | |
|----|---|----|---|
| 3 | Éditorial
Une fin de règne glaçante en France | 13 | Planifier la production agricole |
| 4 | Actualités
Démission d'Abe Shinzo, le regard de la gauche japonaise | 14 | À Nyon, des SI plutôt qu'une SA |
| 5 | Pologne : la politique du <i>Wypierdalać</i> , allez vous faire foutre ! | 15 | Le secteur de l'électricité : une planification à peine masquée |
| 6 | Votations : le programme de l'UDC, de l'art d'inventer à l'art de s'inventer | 16 | Walmart, ou le socialisme en action |
| 7 | L'e-id suisse : nouvelle dérive néolibérale | 17 | Laisser la place à la solidarité |
| 7 | Le poing, la rose et le casse-noix | 18 | La Suisse en 2040 : une utopie |
| 8 | Votations : contre l'huile de palme | 19 | Bibliographie |
| 9 | Dossier
Pour une planification socialiste | 20 | Culture
1979, petit récit de rébellion |
| 10 | Planifier sans aliéner | 20 | <i>Le capitalisme sans rival</i> , vraiment ? |
| 11 | Différents modèles de planification | 21 | <i>Je suis grosse</i> , ou le dessin comme exutoire |
| 12 | La technique au service de la classe ouvrière chilienne | 21 | <i>Le genre du capital</i> |
| | | 22 | Une ode à la misandrie |
| | | 22 | Cinéma : <i>Next Floor</i> |
| | | 23 | Livres |

Japon

Démission d'Abe Shinzo, quel regard pour la gauche japonaise ?

« Nous ne devons pas prendre de décisions politiques importantes si nous sommes malades ou devons recevoir des soins médicaux ». Le 28 août dernier, Abe Shinzō annonçait sa démission simultanée de ses mandats de Premier ministre du Japon et du Jiyūminshutō, le Parti libéral-démocrate (nationaliste, libéral conservateur), pour les mêmes raisons médicales qui l'ont conduit à démissionner en 2007, dans les faits un retour en force d'une colite ulcéreuse.

Son mandat restera marqué par une politique résolument de droite, passant par un durcissement des peines pour les jeunes délinquant·e·s, un retour à une peine de mort active ou encore des atteintes répétées à la liberté de la presse. Son successeur, en tant que Premier ministre et chef du PLD, Suga Yoshihide, ancien Secrétaire général du Cabinet, se place volontiers sur la même ligne idéologique. Tous deux membres du *nippon.kaiji* (littéralement conférence du Japon), groupement politique ultranationaliste et monarchiste, chacun désire ouvertement un retour de l'Empereur à ses fonctions régaliennes passées,

une organisation patriotique et révisionniste de l'éducation, autant que la promotion d'un shintoïsme d'État (le shintoïsme est une religion autochtone de la nature), à l'image de celui qui est apparu dans l'histoire du Japon entre la Restauration Meiji (1868) et la défaite militaire de 1945. L'objectif principal et point central du programme du *nippon.kaiji* demeure cependant l'abrogation de l'article 9 de la constitution, qui empêche le Japon de disposer de forces armées de type offensives, et lui fait préférer la voie diplomatique dans la gestion de potentiels conflits.

La position de la gauche

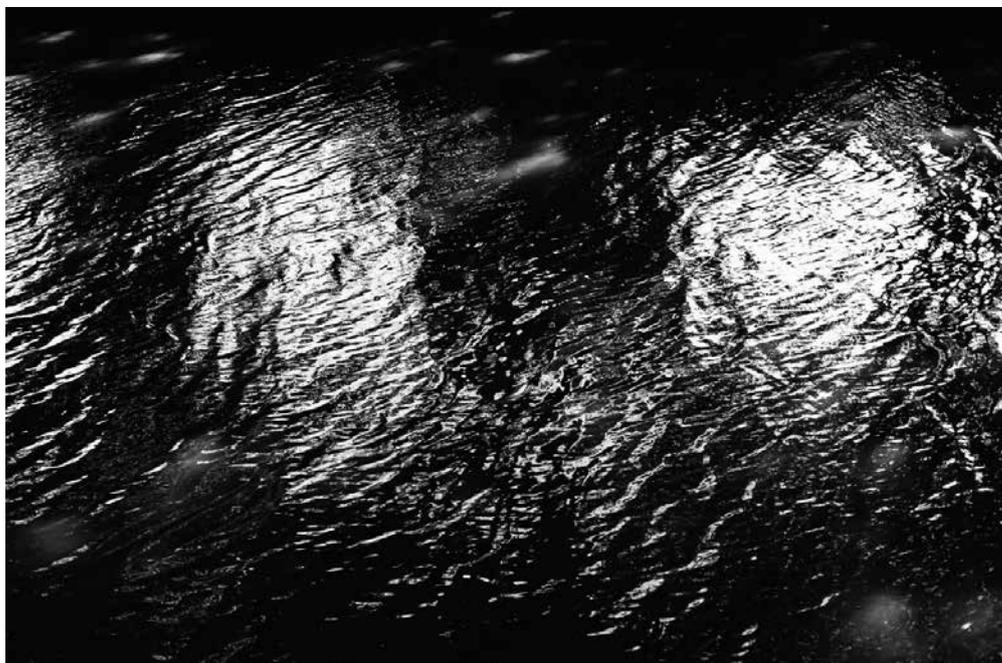
Mais la question qui nous intéresse ici est celle du regard que posent les différents mouvements et partis de gauche sur cette transition et pour quelles perspectives. La gauche modérée, sans imaginer voir émerger de cette démission un changement radical, choisit d'espérer qu'ait lieu, au sein même du Parti majoritaire dorénavant séparé d'Abe Shinzo, un débat interne et une remise en question, légitime, de la politique menée jusqu'ici, soutenant la démarche

des différentes forces critiques de certains membres du PLD.

La gauche radicale, quant à elle, fait le constat amer qu'en aucun cas l'arrivée de Suga Yoshihide à la tête de l'État ne saurait représenter un vent nouveau dans la politique japonaise, encore moins une rupture significative. Car si Abe se dit fier de la promulgation d'une nouvelle législation sur la sécurité (loi sur la guerre qui permet l'exercice étendu des droits d'autodéfense), preuve s'il en est pour lui d'une avancée concernant les moyens d'action au regard de la situation géopolitique en Asie de l'Est, il déclare s'être déjà entretenu au sujet d'une nouvelle politique de sécurité à venir, dans le but de permettre une « capacité d'attaque de base ennemie » qui permettrait alors de détruire des positions de lancement de missiles dans les temps futurs, en d'autres termes de rompre avec la tradition qui est celle du Japon depuis la fin de la guerre, garantie par l'article 9.

L'akahata shinbun, journal du nihonkyōsantō, le parti communiste japonais (gauche socialiste), titre au sujet d'Abe Shinzō qu'il est « obsédé par la prise en charge de la réforme constitutionnelle ». Et celui-ci ne s'en cache nullement. Dans son discours de démission, il déclare que, quelle que soit la personne qui deviendra le chef du PLD ou le Premier ministre, le projet de réforme de la constitution ne saurait en rien être perturbé.

Ce qu'en conclut globalement la gauche japonaise, c'est que cette démission finalement ne changera rien. Les perspectives de luttes contre la droite dure au pouvoir aujourd'hui restent les mêmes : empêcher une réécriture militariste et patriotique de la constitution, contrer les attaques constantes contre la liberté de la presse et de l'expression critique, dénoncer encore avec virulence le projet ultranationaliste du *nippon.kaiji*.



Pologne

La politique du *Wypierdalać* : allez vous faire foutre !

Dès son élection en 2015, Andrzej Duda s'est empressé de faire mentir le nom de son parti conservateur, le PiS – « Droit et justice » en français –, en nommant cinq juges au tribunal constitutionnel, sans attendre ni respecter une décision de ce même tribunal sur la constitutionnalité de ces procédures de nominations.

Aujourd'hui, alors que nous assistons aux plus grandes manifestations qu'a connues la Pologne depuis le mouvement *Solidarność* dans les années 1980, déclenchées cette fois-ci par la décision absurde d'un tribunal constitutionnel désormais contrôlé par le PiS, l'importance de ce coup de force de 2015 devient chaque jour plus éclatante. Que ce tribunal soit un héritage de *Solidarność* et qu'il ait été pensé comme un garde-fou démocratique contre les intérêts de ce qui était alors un État-parti constitue une ironie que le PiS ne peut comprendre, alors qu'il s'est engagé dans une chasse aux sorcières contre les « éléments communistes » dans le système judiciaire polonais.

La décision

Le 22 octobre 2020, à la demande de parlementaires conservateurs et sous la présidence illégitime de la juge Julia Przyłębska, le tribunal constitutionnel a décidé que l'avortement en cas de malformation du fœtus était anticonstitutionnel, rendant du même coup 98% des avortements illégaux en Pologne. Une telle législation a déjà été bloquée à plusieurs reprises par le parlement, sous la pression d'une forte opposition publique, comme on a pu le voir lors des manifestations des « parapluies noirs » en 2016.

Que cette décision tombe à ce moment, en plein milieu d'une pandémie mondiale et alors que les manifestations sont interdites, relève d'un calcul politique de la part du PiS, mais celui-ci a une nouvelle fois sous-estimé l'opposition populaire. Il ne faut pas oublier non plus que le PiS

est sorti vainqueur d'une élection présidentielle très disputée, laquelle s'est tenue dans des conditions que l'OSCE (l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) elle-même a décrites comme « affaiblissant la stabilité et la clarté de la loi électorale ».

Les manifestations

Venant après des années de mesures autoritaires qui ont sérieusement attaqué l'indépendance du système judiciaire, l'équilibre des médias publics, la liberté d'expression et la séparation de l'Église catholique et de l'appareil d'État (déjà étroitement liés depuis la chute du régime communiste), cette décision du tribunal a soulevé la colère d'un nombre immense de Polonais-es, y compris des partisan-es du PiS. Les manifestations ont aussi pris la forme, pour la première fois, d'actions publiques de masse contre une Église qui a activement participé à ces restrictions d'accès à l'avortement. La position de l'Église polonaise est soutenue par Jorge Bergoglio (le nom civil du Pape François). Celui-ci s'est par exemple adressé à des pèlerins polonais le 28 octobre, le jour même de la grève organisée par le mouvement OSK (« Grève des femmes de toute la Pologne »), en disant que Karol Wojtyła (le Pape polonais Jean-Paul II) « avait toujours insisté sur la protection de tous les êtres humains, de leur conception à leur mort naturelle ».

Les manifestations, si on les compare avec 2016, commencent à prendre un caractère révolutionnaire. Les revendications des manifestant-es excèdent désormais celles de la loi sur l'avorte-

ment. Le 1^{er} novembre, l'OSK a organisé un conseil consultatif composé d'universitaires et de personnalités publiques dont la tâche sera de « travailler sur les demandes qui sont formulées » durant les manifestations, ainsi que l'a déclaré l'organisatrice en chef de l'OSK, Marta Lempart. Sur les réseaux sociaux, l'OSK encourage les manifestant-es à envoyer leurs propres demandes afin qu'elles soient discutées, et l'organisation a diffusé en direct sa conférence de presse afin que chacun-e puisse y participer et poser des questions.

Pour le moment, cette révolution féministe apparaît bien plus démocratique et transparente que *Solidarność* et refuse de renoncer à ses principes pour rallier l'Église à sa cause, la considérant comme une institution réactionnaire et corrompue qui serait marginalisée sans son incorporation dans l'appareil d'État polonais actuel.

Ce n'est pas un hasard si le slogan du mouvement est « *Wypierdalać* » (« allez vous faire foutre »), car cette adresse au parti « Droit et justice » exprime le sentiment profond d'une bonne moitié des Polonais-es au moins, qui ne sont pas seulement excédés par le régime actuel, mais qui veulent mettre fin au compromis conservateur de 1989 et le remplacer par une république plus démocratique, plus laïque et, précisément, plus juste.

Natalie Cornett
(trad. : AC)

7 mars 2021

Le programme de l'UDC : de l'art d'inventer à l'art de s'inventer

L'initiative populaire de l'UDC « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » a été rejetée au Conseil des États ainsi qu'au Conseil national. Le soutien de l'UDC et d'une majorité du groupe du centre (PDC, PBD et PEV) n'aura pas changé son issue. C'est donc le peuple qui aura le dernier mot le 7 mars 2021.

Dans le cadre de cette votation, l'UDC invente un problème inexistant, mais parle aussi au nom des femmes qu'elle qualifie arbitrairement et sans fondement « d'opprimées ». Rien d'étonnant dans ces méthodes lorsqu'il s'agit du parti agrarien, choquant et intolérable par contre lorsqu'on apprend que les arguments d'extrême droite sont partagés par des personnes à gauche.

À la Suisse « trop sereine », des problèmes tu inventeras

Un bout de tissu qui dissimule le visage et/ou le corps, que ce soit celui des femmes musulmanes ou des militant·e·s du défilé du 1^{er} mai qualifié de « casseurs », il n'en faut pas moins à l'UDC pour s'emparer du sujet, créer une angoisse fabulée

et l'accompagner d'arguments d'extrême droite, tout ceci au travers de sa fameuse stratégie du « bouc émissaire ».

Si l'UDC se bat depuis trois années pour un sujet qui lui apparaît capital et préoccupant, alors les chiffres devraient être des plus alarmants. Néanmoins, si nous nous penchons sur cette thématique, qui semble représenter une réelle menace pour notre pays selon l'UDC, on constate qu'en regard des chiffres, il s'agit d'un problème inexistant, voire monté de toutes pièces.

Un piège malhabile qui en a pourtant fait basculer plus d'un·e. Bien qu'il n'existe pas de statistiques précises sur le nombre de femmes concernées en Suisse, une réponse du Conseil fédéral à une interpellation de 2010, nous permet d'y voir plus clair. Ainsi, « il est possible d'évaluer l'effectif des femmes qui portent le voile intégral en Suisse entre 95 et 130. Toutefois, le nombre effectif devrait être nettement inférieur puisqu'en Suisse plus de 75% des musulmanes sont originaires de pays dans lesquels le port du voile intégral n'est que peu répandu, voire totalement inusité ». Les femmes portant un voile intégral en Suisse sont donc probablement moins nombreuses que les représentant·e·s du peuple à Berne ayant voté sur la question de l'interdiction du port de la burqa...

Quand bon te semble, le féminisme tu utiliseras

L'UDC croit devenir féministe et dit vouloir défendre « les femmes opprimées, contraintes de porter la burqa ». Face à cet argument soi-disant féministe, un questionnement subsiste : mais où se trouvait l'UDC le 14 juin 2019 ? Ce jour-là, alors que nous défendions les droits des femmes dans toutes les villes de Suisse, l'UDC romande organisait un repas de soutien pour une fondation anti-avortement

(Aide suisse pour la mère et l'enfant). D'autres membres du Parti agrarien s'emparaient du prisme féminisme pour faire passer une fois encore leur message de haine : « les violences faites aux femmes viennent des individus non intégrés, des étrangers, des migrants ». Des arguments mensongers et absolument infondés, alors que les collectifs féministes ont rappelé que le profil type de l'agresseur dans les cas de violence était une personne connue, voire un membre de l'entourage proche de la victime. La grève des femmes* du 14 juin, rassemblant plus d'un demi-million de femmes et d'hommes dans tout le pays n'a pas rendu l'UDC soudainement féministe. Le parti agrarien n'a eu ni l'envie d'y participer, ni celle de soutenir le mouvement. Enfin, historiquement, le parti conservateur n'a jamais soutenu les avancées pour les femmes : droit de vote ou congé maternité, notamment.

En second lieu, ce qui choque profondément à la lecture des débats parlementaires et médiatiques, c'est qu'aucun·e des politicien·ne·s donnant son point de vue sur la question du port de la burqa n'est réellement allé à la rencontre des intéressées pour recueillir leur avis. Toutes et tous s'accordent en revanche pour en parler en leur nom. Ceci soulève deux interrogations. D'abord, peut-on réellement qualifier un problème en tant que tel sans l'avoir vérifié à la source ? Et ensuite, les parlementaires fédérales·aux ne sont-elles et ils pas élu·e·s pour être à l'écoute de la population et s'occuper de ses problèmes réels ?

Interdire la burqa ne constitue aucunement une émancipation certaine des « femmes opprimées ». En effet, cette interdiction les forcera à rester chez elles. Un effet pervers donc, qui punirait les femmes au lieu de les aider.

*Leïla Hanini
Députée socialiste jurassienne*



7 mars 2021

L'e-id suisse : nouvelle dérive néolibérale

En mars 2021, le peuple suisse sera amené à se prononcer sur le projet de loi fédérale concernant les services d'identification électronique (LSIE). Largement défendue par le Conseil fédéral depuis le début du projet en 2017, cette nouvelle loi permettrait aux internautes suisses de faire vérifier leur identité numérique et garantir cette dernière auprès de nombreux services en ligne. De l'administration publique aux grands sites de vente, cette authentification officielle offrirait également plus de sécurité pour les individus, puisqu'elle pourrait prévenir les risques d'usurpation d'identité et mieux protéger certaines transactions financières. Encore fréquents sur Internet, les vols de données personnelles par des tiers à des fins d'escroquerie sont également l'un des dangers dont le Conseil fédéral voudrait se prémunir, selon ses communications officielles.

Néanmoins, si l'on croit la volonté du gouvernement de mandater des entreprises privées pour réaliser les futurs supports qui permettront cette authentification numérique, nos données seront-elles dans de bonnes mains ? Malgré des promesses rassurantes sur le fait que les informations communiquées par les futur-e-s utilisatrices-eurs seront

bien protégées et que la revente des données par les prestataires privés sera interdite sans autorisation du-de la client-e, le doute demeure. En effet, un référendum a été déposé en février 2020 avec plus de 55'000 signatures pour dénoncer l'absurdité de faire appel aux grands groupes privés suisses pour fournir nos prochains « passeports numériques ».

Indispensable mobilisation

Soutenu par de nombreuses organisations et associations comme Campax ou Droitsfondamentaux.ch, le référendum contre la privatisation de ce prochain service numérique a trouvé des nombreuses-eux allié-e-s dans tous les partis politiques, notamment à gauche. Et il y a de quoi se mobiliser. Sous couvert d'arguments libéraux, l'État se dédouane de sa responsabilité dans la protection des données sensibles de ses citoyen-ne-s, tout en prétextant que le secteur privé est plus indiqué pour répondre au besoin « d'adaptation constante » propre aux technologies du numérique. Ainsi, si le projet est accepté dans sa forme initiale, des compagnies d'assurance-maladie ou des grandes banques potentiellement mandatées comme UBS auront la mainmise sur un nombre de plus en plus inquiétant

de nos données personnelles.

Bien que ce transfert vers un monde numérique soit présenté comme inévitable, un contrôle strict de l'État sur l'accès à ces informations semble nécessaire pour éviter certaines dérives néolibérales. Car en donnant la responsabilité du stockage de données aussi sensibles à des entreprises peu scrupuleuses, rien ne nous indique que celles-ci ne les utiliseront pas d'une manière ou d'une autre à des fins commerciales, voire de profilage. En l'état, ce projet de loi ouvrirait tout simplement la voie à une surveillance assidue des individus, qui risqueraient de voir leurs activités en ligne retournées contre eux. Un risque que le Conseil fédéral semble prêt à prendre malgré les conséquences possibles pour les utilisatrices-eurs.

Pourtant, selon plusieurs sondages, la population est beaucoup plus favorable à une prestation étatique, jugée plus fiable en vue des nombreux conflits d'intérêts mentionnés ici. Dès lors, il est essentiel que cette tendance vienne à se confirmer dans les urnes en mars prochain, sans quoi la sphère privée des internautes suisses se verrait à l'avenir irrémédiablement réduite.

Léonore Vuissoz

LE POING



Le poing est décerné à **Léonore Porchet**, Conseillère nationale verte vaudoise, pour avoir fait couler l'introduction d'un prix de référence pour les médicaments génériques. Selon les associations de patient-e-s, un tel système aurait permis de limiter leurs coûts exorbitants dans notre pays. En s'alliant avec l'UDC et le PLR, Porchet a surtout défendu les intérêts de l'industrie des génériques qui pourra désormais vendre plus, mais toujours aussi cher...

LA ROSE



Notre rose va au **cartel inter-syndical genevois et aux milliers de fonctionnaires** qui ont manifesté, pour avoir obtenu l'abandon par le Conseil d'Etat des coupes salariales linéaires de 1% qui devaient affecter l'ensemble de la fonction publique genevoise. Ce n'est qu'une victoire d'étape certes, mais elle est importante. Elle a été obtenue de haute lutte grâce à une organisation et une mobilisation large qui a rappelé à toutes et tous l'importance d'une gauche unie qui descend dans la rue.

LE CASSE-NOIX



Entre les interventions au Conseil national (et les apparitions médiatiques allant de pair) concernant les violences sexistes, le harcèlement de rue, les licenciements pendant et après le congé maternité, les fausses couches, l'égalité salariale, l'IVG ou encore la pénalisation du sexisme, les femmes suisses ont décidément énormément de chance de pouvoir compter sur **Mathias Reynard** (PS/VS). Les 23 femmes du groupe socialiste n'auraient certainement jamais pu aussi bien défendre leurs droits !

7 mars 2021

Contre l'huile de palme

Le référendum «Stop huile de palme» a été lancé contre ce modèle économique désastreux qu'est le libre-échange sur lequel nous allons voter le 7 mars. L'éclairage de Willy Cretegnny, qui en est l'initiateur.

L'huile de palme est le produit emblématique de cet accord entre l'Indonésie et les pays de l'AELE. Le parlement suisse l'a ratifié le 20 décembre 2019 et le référendum a été lancé par plusieurs organisations paysannes et de défense de la nature.

L'Indonésie est le plus gros producteur d'huile de palme au monde, cette culture couvre environ 10% du pays. Son développement se fait au détriment de la forêt vierge tropicale riche en espèces, ainsi que des paysans indigènes. La technique du brûlis est pratiquée à grande échelle pour gagner du terrain sur les forêts. L'huile de palme est produite dans des monocultures et avec l'utilisation de pesticides toxiques dans des conditions de travail inacceptables.

L'agriculture vivrière locale est menacée, elle n'a plus comme principal mandat de nourrir la population mais de répondre à la demande du marché mondial sans se soucier des besoins indigènes.

Les productions qu'elles soient agricoles, artisanales ou industrielles sont tournées uniquement vers l'exportation. Le résultat de cette politique économique dominante est que notre environnement est mis à mal par la pollution, la déforestation, les pesticides et le transport.

L'accord de libre-échange

Mais il faut revenir sur les mesures principales d'un accord de libre-échange : les mesures tarifaires et les mesures non tarifaires. Les premières sont les taxes douanières contre la distorsion de concurrence provoquées par la différence de coût de production d'un pays à un autre. Ces taxes permettent de protéger les activités économiques et l'emploi. Le but premier d'un accord de libre-échange consiste à

abaisser, voire à supprimer ces taxes. Le résultat ne se fait pas attendre, c'est la délocalisation de notre production vers les pays à bas coût.

Il faut aussi comprendre que les taxes à l'importation sont une fiscalité légitime pour chaque pays. En les supprimant, on crée un potentiel de profit énorme pour les multinationales et on appauvrit les populations. Pour les pays pauvres, la perte de ces revenus est catastrophique. Ce potentiel de profit explique, en partie, la création rapide d'immenses fortunes, comme on le voit avec les compagnies minières et les entreprises engagées dans le commerce de matières premières.

Dans le cas de l'accord avec l'Indonésie, c'est plus particulièrement la pression sur la production d'huile végétale en Suisse par l'importation d'huile de palme à bas coût qui pose problème.

Les mesures non tarifaires, sont la protection de nos normes de fabrication, la protection de notre production par la limitation de l'importation grâce à des contingents de volume.

N'oublions pas que nos normes expriment des choix que nous avons faits, en terme de sécurité, de solidité et de respect de l'environnement. Les contingents de volume sont des mesures qui participent à une véritable gestion des ressources. En effet, pourquoi importer des grandes quantités d'huile de palme à bas prix si nous avons une production suffisante et de qualité d'huile de colza et de tournesol ?

La disparition des productions locales, qu'elles soient agricoles, artisanales ou industrielles créent de la précarité, du chômage et la perte d'un savoir-faire.

Avec la globalisation, une jeune qui apprend le métier de menuisier va fabriquer la seule fenêtre ou la seule porte de sa vie

pendant son apprentissage. Le reste du temps il ou elle se contentera de poser des fenêtres ou des portes fabriquées en Roumanie ou en Chine...

Enjeux environnementaux

L'importation à bas prix est également responsable en grande partie de la surconsommation. En mettant sur le marché des biens à des prix toujours plus bas, on épuise les ressources de la planète. Une perceuse ou une visseuse à 30 frs n'est plus réparée, mais jetée. Il est meilleur marché de jeter et de racheter une machine neuve qui coûtera moins cher que la réparation. On accélère ainsi et de manière irresponsable l'épuisement des ressources et on pollue toujours plus.

Il est grand temps de comprendre que l'on doit protéger nos productions et revenir à des pratiques cohérentes et qui ont du sens.

Pour protéger l'environnement, pour économiser nos ressources naturelles, pour protéger nos emplois et pour développer un tissu social de qualité, soutenez le référendum «Stop huile de palme» le 7 mars et votez non à l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Indonésie !

*Willy Cretegnny
Fondateur du parti
«Nouveau radical»*



Pour une planification socialiste

Lorsqu'on parle de planification, surgissent inmanquablement des images de kolkhozes sclérosés par la bureaucratie, de prisonnières politiques creusant des canaux et de files d'attente devant des magasins vides. L'idéologie capitaliste a si bien réussi son enfumage que tout le monde croit désormais que la planification rime forcément avec la pénurie, alors que le marché permettrait la juste répartition de l'abondance selon les principes de la concurrence « libre et non faussée ».

Or cette vision est doublement erronée. Elle l'est d'une part lorsqu'elle dépeint l'économie de l'ancien bloc de l'Est comme un exemple achevé de planification, alors qu'il s'agissait pour l'essentiel d'un système de prédation des ressources par une bureaucratie incompétente qui désorganisait en permanence le système de production. Elle l'est d'autre part en prétendant que « l'économie de marché » n'est pas planifiée. Des pans entiers de l'activité économique dans les pays capitalistes sont au moins partiellement planifiés, dans les secteurs d'exportation ou dans l'agriculture par exemple,

alors que la politique monétaire est elle-même centralisée, sans même parler des services publics qui représentent près de 50% du produit national dans certains pays.

La critique de la planification est donc une mystification qui n'a qu'un seul but : celui de masquer la planification existant dans le secteur public comme dans l'économie privée, ainsi que ses finalités, sa mise en œuvre non démocratique et les organes qui en sont responsables.

Cependant, une autre planification est possible, et elle devient d'ailleurs chaque jour plus nécessaire. C'est grâce à elle en effet que l'on pourra mettre en œuvre la transition écologique.

Il convient toutefois de rappeler qu'il n'est pas de planification socialiste si l'ensemble de la collectivité ne participe pas aux grandes décisions qui vont en donner les principales orientations. Dans ce dossier, nous explorons quelques domaines dans lesquels une planification est déjà à l'œuvre, ou ceux où elle serait nécessaire, notre objectif étant comme toujours de susciter réflexions et débats sur ce thème.

Planifier sans aliéner

La crise actuelle nous invite à nous repencher sur la question oubliée de la planification. La crise a rappelé à toutes et tous que le marché est bien incapable de gérer un tel événement et d'y répondre de lui-même. La nécessité de l'intervention des collectivités est devenue évidente et même si celles-ci font des erreurs, elles apparaissent comme l'incontournable lieu de la planification de la réponse à la crise.

DOSSIER Avant de présenter des modèles de planification démocratique, il est nécessaire d'en connaître les échecs et les dangers. Cependant, alors que les déficiences du marché sont connues, étudiées et forment même une thématique centrale et influente de la science économique actuelle, il n'existe pas d'équivalent pour les « déficiences de la planification ». Celles-ci ne sont presque plus étudiées.

Cet état de désuétude vient sans doute du fait que l'histoire ne retient des expériences de planification économique et sociale que les catastrophes hu-

maines que nombre d'entre elles ont engendrées. Il suffit de penser aux économies planifiées du III^e Reich, de l'Union soviétique à partir de 1928, du « grand bond en avant » de Mao ou encore de la France des colonies pour saisir le désastre humain qu'a pu représenter la planification économique à l'intérieur de systèmes politiques fort différents d'ailleurs. La philosophe Hannah Arendt voyait dans l'introduction par Staline en 1928 du premier plan quinquennal soviétique – archétype de la planification centralisée – l'étape finale de la destruction d'une société de classes et sa transformation en une société de masses. Elle y voyait une condition nécessaire à l'émergence du totalitarisme.

Pour Cornelius Castoriadis, la planification à la soviétique n'est rien d'autre que la planification par la bureaucratie d'État de l'exploitation des forces de travail. Elle est en ceci un capitalisme bureaucratique dont la classe dirigeante n'est plus la bourgeoisie, mais la bureaucratie, classe dont la source principale de pouvoir et de légitimité vient précisément de sa mainmise sur la planification.

Les socialistes libertaires

Malgré ces critiques et mises en garde bien compréhensibles compte tenu de l'histoire, il faut rappeler que la planification ne conduit pas forcément au totalitarisme ni à une domination par une bureaucratie d'État. Une planification sociale qui n'aliène pas est possible et son fondement théorique n'est nulle part aussi clair que chez les socialistes libertaires du 19^e et du début du 20^e siècle tel que Owen, Proudhon, Kropotkine et Landauer.

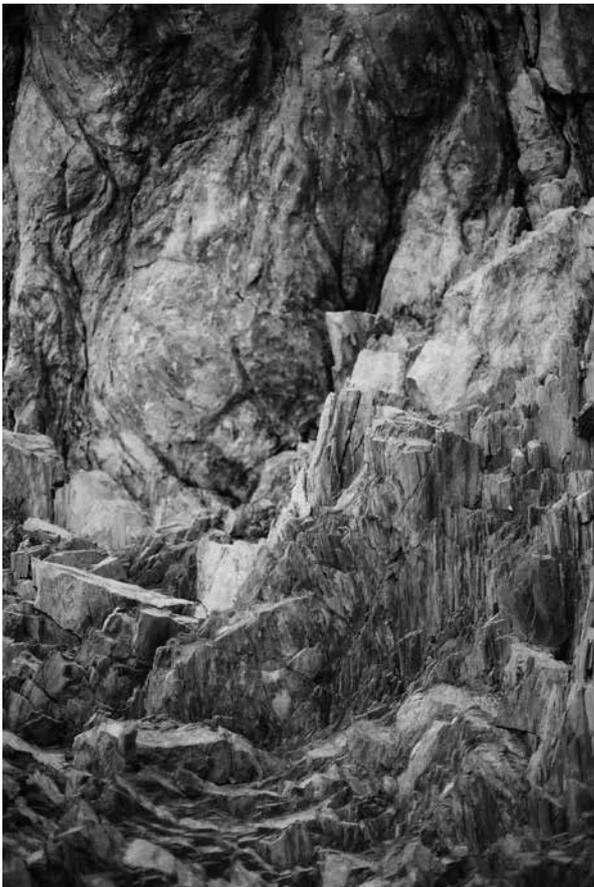
Pour Martin Buber qui réussit le tour de force de les présenter de manière synthétique dans son ouvrage *Socialisme et Utopie* (voir notre bibliographie en p. 19), ces auteurs ont tous proposé des modèles d'organisation sociale, économique et politique qui ne reproduisent pas l'aliénation capitaliste au sein d'un appareil d'État centralisé. Ces modèles furent nommés imparfaitement, « mutualisme », « communalisme », « fédéralisme coopératif » ou encore « communisme » et « conseillisme ».

Au-delà des étiquettes et des courants, Buber retient de ces auteurs l'intuition fondamentale que l'organisation socialiste de la société doit se construire « organiquement », en partant du bas, c'est-à-dire en partant de petites structures collectives d'êtres humains ayant volontairement choisi d'en faire partie (coopératives de production et de consommation, associations, communautés, conseils ouvriers, etc.).

Basé sur la reconnaissance mutuelle de personnes partageant volontairement des liens privilégiés, le modèle de planification qui émerge d'une telle organisation sociale est avant tout décentralisé, fédératif et démocratique. Les postes centralisés de service public se restreindraient à la coordination et l'administration ce qui émergerait dans les cellules collectives qui formeraient, elles, le cœur de la société socialiste libertaire. La planification se ferait à l'intérieur de ces cellules collectives.

Il y a 101 ans de cela, réalisant dans la pratique cette idée en apparence impossible, Gustav Landauer s'engagea dans la très courte République des Conseils de Bavière. Il le paya de sa vie. Toutefois, le potentiel révolutionnaire et renouvateur du socialisme libertaire lui a survécu jusqu'à aujourd'hui, il est grand temps de le réactualiser.

Hervé Roquet



Différents modèles de planification

DOSSIER Pour Marx, la planification est le mode de production le plus courant dans l'histoire de l'humanité puisque tous les systèmes économiques, de la famille aux communautés agricoles indiennes en passant par le féodalisme, étaient planifiés. Seul le capitalisme fait exception car, dans le fonctionnement idéal de ce système, les besoins de la société ne sont pas pris en compte avant la production mais s'expriment une fois celle-ci réalisée par l'ajustement de l'offre et de la demande.

Deux formes de planification

On peut subdiviser les économies planifiées en deux catégories : les économies centralisées avec planification impérative et les économies décentralisées avec planification indicative.

En URSS, c'est à partir de 1928 que Staline décida d'abandonner la NEP (la « Nouvelle politique économique »), instaurée par Lénine, pour lancer le pays dans un processus d'industrialisation à marche forcée, piloté par le Comité d'État pour la planification (le « Gosplan »). Établis sur une période de cinq ans, treize plans quinquennaux transformeront la Russie d'un pays agricole arriéré en une superpuissance industrielle.

Aux États-Unis, la planification se révélera indispensable pour sortir de la crise de 1929. Mis en place par l'administration Roosevelt en 1933, le National Planning Board avait pour but de coordonner les initiatives des États fédérés et des autorités locales en matière de planification économique et bureaucratique. La Tennessee Valley Authority, qui en fut l'exemple paradigmatique, s'engagea ainsi dans un vaste projet de travaux publics pour relancer l'économie. Enfin, le War Production Board (1942) permit aux États-Unis de devenir « l'arsenal de la démocratie » pendant la Seconde Guerre mondiale.

En France, la planification prend sa source dans le cartel des gauches et dans les écrits du belge Henri de Man. Cependant la SFIO (l'ancêtre du Parti socialiste) ne l'approuvera pas et

ce sera, entr'autre, la raison de la scission entre cette dernière et les « néo-socialistes » (PSdF). Le régime de Vichy posera les bases de la planification française (« plan de dix ans ») avec la création le 23 janvier 1941 de la « Délégation générale à l'équipement national » pour laquelle travailleront de nombreux experts (uniquement masculins) de la planification, tel Charles Bettelheim. Quand en 1946 Jean Monnet fondera le commissariat au plan, il reprendra quasi telle quelle la structure héritée de Vichy. Contrairement à la planification soviétique, le plan français a été décrit avant tout comme un « réducteur d'incertitudes » (Pierre Massé), s'appuyant sur des prévisions statistiques pour orienter les investissements dans les secteurs prioritaires. La planification indicative à la française fut abandonnée en 1992, suite au tournant libéral des années 1980.

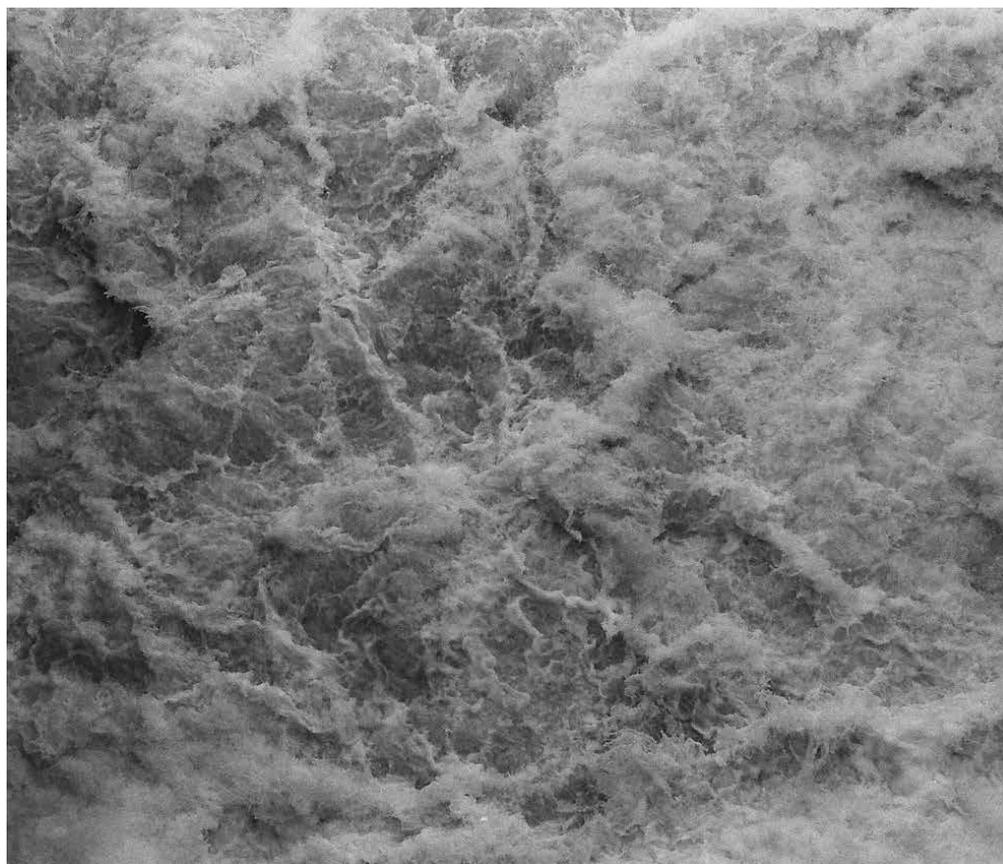
La planification aujourd'hui

La Chine fait partie des derniers grands pays, avec l'Inde, à planifier son économie de manière centralisée. Ayant évo-

lué du modèle soviétique à une forme de planification indicative à la française, le gouvernement chinois se base sur la formule « le marché oriente, le gouvernement guide » pour fixer des objectifs à atteindre en terme non seulement de production industrielle mais aussi pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

D'un point de vue théorique, la planification a récemment retrouvé une certaine pertinence suite au développement des technologies de l'information, comme le relevait le *Financial Times* le 4 septembre 2017 (« The Big Data can revive the planned economy »), et à cause de l'incapacité croissante du capitalisme à trouver une solution aux dégâts écologiques causés par la croissance économique. Si le futur devait ainsi voir une résurgence de l'idée de planification, il y a fort à parier que l'écologie et les défis environnementaux seront les principaux responsables de ce retour en grâce.

David Sarech
Centre Walras Pareto,
Université de Lausanne



La technique au service de la classe ouvrière chilienne



DOSSIER L'expérience socialiste chilienne (1970-1973) représente pour la gauche démocratique à la fois un exemple de cheminement pacifique possible vers un socialisme respectueux des libertés fondamentales et un profond trauma tant la contre-révolution orchestrée par l'armée fut effroyable et sanglante. De cette période de très nombreux enseignements peuvent être tirés (voir *Pages de gauche* n° 15, septembre 2003). L'épopée allendiste nous a par exemple appris qu'il était possible de planifier l'économie de manière décentralisée et démocratique, avec l'aide d'outils informatiques.

Un ancêtre socialiste d'Internet

Une fois au pouvoir, le gouvernement de coalition de gauche mené par Salvador Allende se retrouve à la tête d'un secteur public particulièrement chaotique et désorganisé. En effet, au sein de ce dernier cohabitent des entreprises depuis longtemps en mains publiques, des mines récemment nationalisées, des usines encore sous occupation ouvrières ou des fabriques toujours gérées par leurs anciens propriétaires. Le projet Cybersyn (*proyecto Synco* en espagnol) a pour objectif de simplifier la

planification de la production sous contrôle public tout en plaçant les travailleuses·eurs au cœur des processus de prise de décision économique. Concrètement, Cybersyn est un réseau de communication numérique – qui mérite largement son surnom d'ancêtre socialiste d'Internet – composé de 500 téléscripteurs (des appareils télégraphiques digitaux), répartis entre les plus importantes entreprises du pays, tous relié à un serveur central situé à Santiago du Chili. Ainsi, les unités de production peuvent communiquer, par l'intermédiaire de ce système, en temps réel au gouvernement (et donc aux autres firmes) les principales informations nécessaires aux prises de décision (ressources nécessaires, stock restant, production actuelle...). La planification de l'économie chilienne s'en trouve ainsi grandement simplifiée et décentralisée. Malgré la volonté initiale de favoriser l'autogestion ouvrière, le fonctionnement du projet demeura néanmoins passablement vertical et technocratique.

Briser une grève réactionnaire

Si le projet Cybersyn n'a jamais réellement atteint les très

ambitieux buts qui lui ont été fixés, il a tout de même donné un instant de répit au gouvernement Allende en l'aidant à déjouer une tentative de coup d'État en octobre 1972. À cette date, cinquante mille camionneuses·eurs, soutenu·es par la droite chilienne et les services de renseignement américain, se mettent en grève et érigent des barricades dans les rues de la capitale chilienne dans le but d'asphyxier économiquement un pays dépendant du transport routier. Le réseau Cybersyn permet alors à l'État de continuellement recevoir des informations d'ordre économique de la part des entreprises nationales les plus stratégiques (nourriture, électricité...). Il est également utilisé pour informer sur les routes bloquées par les grévistes, afin de pouvoir les contourner. En quelques semaines, la grève est brisée sans que cette dernière ne puisse réussir à paralyser le pays. Le système a permis au gouvernement de coordonner les camionneuses·eurs resté·es fidèles à Allende et de soutenir la mobilisation populaire défendant l'idéal socialiste. Si la technique peut parfois avoir de détestables conséquences (l'ubérisation, par exemple), elle peut aussi s'avérer émancipatrice lorsqu'elle se met au service de la classe ouvrière et de la gauche (voir *Pages de gauche* n° 173).

Un triste épilogue

Après la grève, l'État chilien continue d'utiliser cette technologie et compte même l'étendre. Toutefois, l'armée chilienne met brusquement fin à cette expérience lorsqu'elle lance, le 11 septembre 1973, un putsch contre le gouvernement démocratiquement élu de Salvador Allende. Le régime militaire d'Augusto Pinochet arrête immédiatement les travaux relatifs au projet Cybersyn et détruit l'infrastructure de ce dernier. La junte met alors en place, en avant-première mondiale, ce qui deviendra le néolibéralisme.

Joakim Martins

Planifier la production agricole

DOSSIER Dans la Constitution suisse, l'art. 104a, al. b stipule que la Confédération doit créer des conditions « pour une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources de manière efficiente ». Pour réaliser cet objectif, la nouvelle politique agricole 2022 propose, entre autres outils, l'introduction de Stratégies agricoles régionales (SAR).

Nous nous sommes entretenus avec Nicolas Bezençon, Chef de groupe suppléant à l'Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural (AGRIDEA), sur cet outil de coordination qui « donne la possibilité à des espaces régionaux de faire un état des lieux puis de développer de nouvelles visions régionales favorisant le développement d'une agriculture plus résiliente, durable et adaptée aux conditions locales ».

Quel·le·s sont les actrices·eurs impliqué·e·s dans l'élaboration et la gestion d'une SAR ?

Les actrices·eurs impliqué·e·s sont l'ensemble des actrices·eurs « de terrain » et de l'administration. Les actrices·eurs politiques doivent également porter la démarche. L'une des premières phases importantes est de déterminer un périmètre intéressant et cohérent. Comme les Stratégies agricoles régionales sont liées à des paiements directs, l'ensemble des territoires agricoles doivent être couverts. Cette première phase n'est pas chose aisée étant donné que les périmètres optimaux ne sont pas les mêmes pour un bassin versant d'une rivière que pour une filière alimentaire. Puis, le travail participatif peut commencer. À l'image d'une agora, les différent·e·s actrices·eurs doivent se parler, réfléchir ensemble, adapter leurs positions et trouver des solutions acceptables. C'est seulement ensuite que des visions peuvent apparaître, avec des objectifs et des mesures qui y sont liés.

Le marché ne pourrait-il pas atteindre seul ces objectifs ?

Le marché est important pour permettre l'écoulement des pro-

duits des différentes régions. Il est cependant important de distinguer les différents marchés. Il y a celui des grandes filières nationales qui transforment et commercialisent de très grands volumes en filières longues et les filières plus courtes. Les grandes surfaces comme les plus petites structures de vente peuvent mettre sur les marchés à la fois des produits artisanaux et ceux issus des grandes filières. Pour les familles paysannes, le marché a donc une influence sur les prix d'achat et éventuellement sur le mode de production (bio, autres labels). Mais le marché en tant que tel n'a que peu d'emprise sur la planification régionale et territoriale. Les SAR doivent aussi permettre de développer de nouveaux partenariats entre les actrices·eurs d'une chaîne alimentaire. Ces dernières peuvent également s'adapter aux nouvelles conditions régionales et mettre en valeur des modèles agricoles adaptés aux régions.

Comment passer d'une agriculture productiviste à une agriculture durable ?

Les politiques agricoles jouent un rôle majeur dans l'évolution des modèles agricoles. Pour répondre aux besoins des systèmes commerciaux productivistes, l'agriculture s'est adaptée. Si les règles changent, l'agriculture s'adaptera. Mais il faut, pour cela, de nouveaux paradigmes, de

l'innovation à tous les niveaux et de nouveaux partenariats entre les actrices·eurs.

Les SAR pourraient être une partie de la solution en permettant le développement d'une agriculture mieux adaptée à son milieu et donc plus résiliente. Elles pourraient également être le lieu où se rencontrent les différent·e·s actrices·eurs, parfois opposé·e·s, pour trouver des solutions. À elle seule, l'agriculture ne pourra donc pas porter l'ensemble des enjeux nourriciers, environnementaux, climatiques, etc. qui se profilent. La société dans son ensemble ainsi que les actrices·eurs des filières doivent prendre leurs responsabilités. Nous sommes tou·te·s des consommatrices·eurs. Nous mangeons tou·te·s environ deux à trois fois par jour et nous profitons tou·te·s des ressources et des espaces naturels, nous avons donc tou·te·s des droits et devoirs envers ce que nous allons transmettre à nos enfants.

*Propos recueillis par
Joakim Martins*

On trouvera une version longue de cet article sur notre site Internet.



À Nyon, des SI plutôt qu'une SA

L'accès à l'eau et à l'électricité devrait être un droit universel. Les enjeux environnementaux actuels donnent aux distributeurs d'énergie, de gaz et d'eau une double possibilité. On peut d'une part construire une politique énergétique publique en y intégrant la mutation du système énergétique au profit du bien commun, ou d'autre part déléguer ces compétences à des entités privées, pour lesquelles la loi du marché prédomine sur le service offert aux citoyen·ne·s.

DOSSIER Comme bien d'autres villes en Suisse romande, Nyon possède encore à ce jour ses propres services industriels. En 2018, ce service public a manqué d'être transformé en plusieurs sociétés de droit privé regroupées sous l'égide d'une entité faitière. Le préavis déposé par la Municipalité auprès du Conseil communal est alors âprement discuté. Deux visions diamétralement opposées d'une politique de l'énergie s'affrontent. En deçà du démantèlement d'un service public communal, c'est bien de

la vision stratégique future qui accompagnera les citoyen·ne·s nyonnais·es dans la transition énergétique dont il est question. Le préavis est renvoyé à la Municipalité par une majorité du Conseil. À ce jour, un éventuel nouveau projet dort toujours dans les tiroirs de l'exécutif.

Une gouvernance à la hauteur des objectifs

Les services industriels sont-ils capables d'assumer les objectifs ambitieux d'une transition énergétique en restant un service public ? La réponse est oui. Le virage du changement ne repose pas uniquement sur une forme de gouvernance, mais plutôt sur la définition d'une stratégie énergétique claire. Les services industriels sont aujourd'hui investis d'une fonction cruciale : participer activement à la politique de l'énergie dans l'application des objectifs écologiques fixés par les autorités.

À Nyon, les partisan·e·s de l'autonomisation des SI s'alarmaient de la lenteur de notre système démocratique, qui scléroserait les décisions et la réactivité du service communal sur un marché de l'énergie en plein marathon financier. Les responsables politiques sont alors vus comme des embûches décisionnelles. Les écarter des décisions directes ne reviendrait pourtant pas à les empêcher d'accomplir le mandat que le peuple leur a confié ? Actuellement, les Services industriels agissent en lien avec les autorités, s'y réfèrent directement ; ils sont donc rattachés aux citoyen·ne·s.

Face à la transition énergétique, la responsabilité doit

être collective. Face aux défis actuels, en matière d'ouverture des marchés ou avec l'arrivée de nouvelles technologies, la réelle innovation serait non pas tellement d'être les meilleur·e·s, mais les plus dynamiques. Le service public doit se positionner comme distributeur de services de proximité afin de répondre aux besoins des consommateur·ice·s, tout en ayant des propositions visionnaires dans un contexte de transition.

Des SI à la SA, ou les effets directs et indirects sur une politique communale

À Nyon comme ailleurs, la disparition voulue du service public s'est trouvée une motivation principale : la réduction des coûts. Pourtant, une entité communale ne se prête pas au modèle de gestion d'une entreprise privée. Si une ville arrive sur le chemin de l'autonomisation avec des plans d'investissement à large échelle, sur quel marché va-t-elle faire son beurre ? Il demeure, outre la répercussion des prix sur les usager·e·s, le risque d'aller s'attaquer au marché des prestataires de services, comme les électricien·ne·s, et ainsi faire de la concurrence déloyale à des petites et moyennes entreprises régionales.

L'arrivée des questions climatiques dans le domaine politique a accéléré l'évolution de la politique énergétique. La stratégie 2050 en pose un cadre général. D'une simple politique d'approvisionnement, nos services industriels doivent à présent faire une politique multidimensionnelle, et celle-ci doit impérativement être planifiée, en coordination avec les décisions politiques plus générales de la commune et, au-delà, du canton et de la confédération. La privatisation et, pire, la mise en concurrence empêchent ce travail pourtant indispensable.

Chloé Besse
Conseillère communale PS,
Nyon



Le secteur de l'électricité : une planification à peine masquée

S'il est un domaine d'activité qui nécessite une planification centralisée, c'est celui de la production et de l'acheminement de l'électricité. La Suisse offre à cet égard un exemple intéressant puisqu'elle n'a jamais nationalisé les différentes entreprises actives dans ce secteur.

DOSSIER L'histoire de la production électrique ne se fait pourtant pas uniquement par des acteurs privés puisque les services industriels de nombreuses villes ont été des acteurs décisifs du développement du réseau électrique dans le pays.

La loi sur l'approvisionnement en électricité

Bien que la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité de 2007 (LApEl) légifère un secteur dont les principaux acteurs sont des sociétés anonymes, les impératifs de planification centralisée sont traités en de nombreux endroits du texte, et indiquent comment fonctionne déjà, aujourd'hui et dans un pays aussi libéral que la Suisse, un système de planification.

Son article 8 en donne les orientations générales : « les gestionnaires de réseau coordonnent leurs activités », ils doivent « organiser l'utilisation du réseau et en assurer le réglage en tenant compte de l'interconnexion avec d'autres réseaux » et ils « établissent des plans pluriannuels pour assurer la sécurité du réseau, sa performance et son efficacité ».

Le cas Swissgrid

Contrairement à la production d'électricité qui est assurée par plusieurs entreprises, le réseau électrique est confié à une société nationale du réseau de transport, entreprise privée disposant du monopole sur la gestion et l'entretien du réseau à très haute tension. Cette entreprise, nommée Swissgrid, a été créée en 2006 et est propriétaire de l'ensemble du réseau. Ses statuts sont soumis à l'approbation

du Conseil fédéral, les cantons et les communes doivent détenir une majorité du capital de la société (et disposent pour ce faire d'un droit de préemption sur les actions de Swissgrid, laquelle n'est pas cotée en bourse), et ses employé·e·s accomplissant les tâches les plus sensibles sont soumis à un contrôle de sécurité décidé par le Conseil fédéral.

En bref, comme dans de nombreux autres secteurs en Suisse, le Conseil fédéral accorde à une entreprise privée des tâches de service public qui pourraient sans mal être confiées à l'administration ou à une régie publique. L'écart, visible dans le texte législatif lui-même, entre les principes du libre marché et de la concurrence d'une part, et les impératifs de la planification et d'un contrôle centralisé, est très significatif.

Le rôle de l'administration

Bien que la gestion du réseau soit confiée à une entreprise privée, la planification de son développement est gérée par l'Office fédéral de l'énergie, avec la collaboration de tous les acteurs du secteur. Il établit à cette fin un « scénario-cadre », qui est défini ainsi dans la LApEl : « le scénario-cadre doit comporter au maximum trois scénarios illustrant la gamme des développements probables dans le secteur de l'énergie sur une période d'au moins dix ans. Au moins un scénario couvrant une période de dix ans supplémentaires doit être établi à partir du scénario le plus probable. [...] Le scénario-cadre doit être vérifié et actualisé périodiquement ». En clair, l'administration planifie à vingt ans le développement du

réseau électrique suisse, laquelle planification s'applique ensuite de manière contraignante à tous les gestionnaires, collectivités publiques comme entreprises privées. Nous ne parlons pas des Gosplan en URSS mais bien d'une nouvelle loi en Suisse, entrée en vigueur en 2007, et dans un secteur qu'on prétend être en train de « libéraliser » qui plus est !

Pour coiffer le tout, le Conseil fédéral nomme encore une commission de surveillance indépendante, baptisée Commission de l'électricité (ElCom), qui publie chaque année un rapport, disponible publiquement. Sa lecture est édifiante et montre le degré extrêmement élevé de coordination nécessaire au fonctionnement du réseau électrique, non seulement en Suisse mais au niveau européen. Cette gestion implique évidemment aussi une activité de prévision à moyen terme, autrement dit une planification à la fois nationale et continentale.

Les acteurs du secteur peuvent donc s'illusionner sur le caractère parfaitement « libéral » de leur activité, tout dans leurs documents et dans les lois montre qu'il n'en est rien, et que la production et l'acheminement d'électricité est au contraire un exemple achevé de planification et de gestion centralisée dont on pourrait d'ailleurs sans mal s'inspirer pour d'autres secteurs.

Antoine Chollet

Walmart, ou le socialisme en action

DOSSIER « Planifier l'économie, c'est une belle idée, mais dans la pratique, cela ne fonctionne pas ». C'est à cette maxime tant répétée que s'en prennent notamment Leigh Phillips et Michal Rozworski dans un chapitre de leur ode à la planification : *The People's Republic of Walmart* (*La république populaire de Walmart*, pas traduit en français). Bien que cela puisse paraître au premier abord contre-intuitif, les deux auteurs estiment que Walmart, la célèbre entreprise américaine de grande distribution, prouve qu'une économie socialiste et planifiée n'est pas seulement possible, mais également plus efficace.

Planification interne

Soyons bien clairs, Walmart est un enfer capitaliste sur terre. L'entreprise paie des salaires de misère, dépend du travail d'enfants et de prisonniers et mène une croisade permanente contre toute forme d'organisation syndicale en son sein. Là, n'est toutefois pas la question. Ce que veulent mettre en lumière les deux auteurs socialistes démocratiques, c'est que si la multinationale vend bien ses produits sur un marché, elle est totalement planifiée en interne. En effet, il n'y a pas de marché intérieur à Walmart. Ses différents départements et magasins ne se concurrencent pas entre eux. La transnationale du commerce de détail ne s'approvisionne pas non plus en respectant les normes capitalistes de marché. Au contraire, elle signe des partenariats à long terme et à fort volume avec ses fournisseuses-eurs. D'importantes dépenses en termes de stocks, de logistique et de transport sont ainsi évitées pour toutes les participant·es de la chaîne d'approvisionnement. Ces contrats à longue échéance permettent également de mieux prévoir la demande et donc la production et de prévenir les pénuries et les surplus.

Si l'aphorisme du début d'article s'avérait être vrai, Walmart, dont le fonctionnement interne est totalement planifié, ne devrait pas exister. Et pourtant, l'entreprise est la plus grande employeuse privée du monde

(2,2 millions de salarié·es en 2018) et son chiffre d'affaires (524 milliards de dollars en 2020) est comparable au PIB à parité du pouvoir d'achat de la Suisse ! Qui plus est, Walmart n'est pas un cas unique en son genre. Toute entreprise capitaliste est, au moins en interne, partiellement planifiée. Qu'il s'agisse de la boulangerie du quartier pour sa production de cuchaules ou d'Amazon pour ses millions de colis.

Faillite du libertarianisme

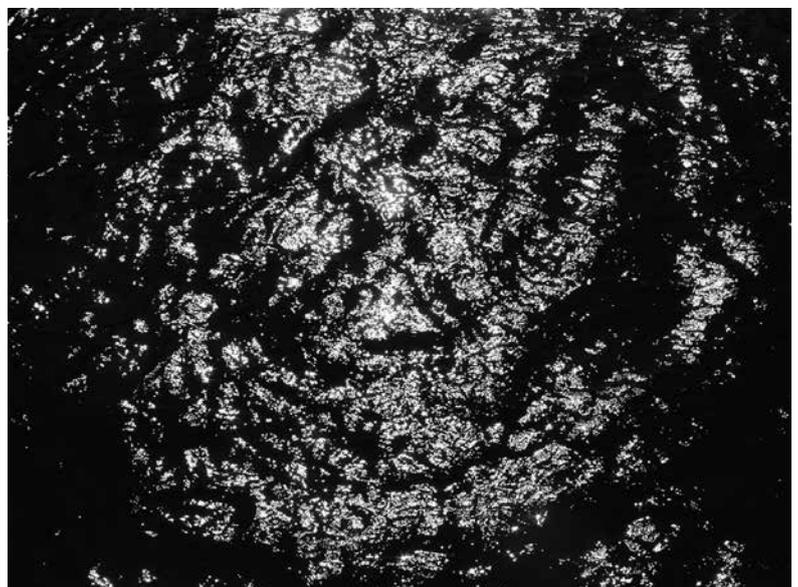
Dans *The People's Republic of Walmart*, on apprend également qu'instaurer des mécanismes de marché au sein d'une entreprise ne fonctionne pas aussi bien que dans les manuels orthodoxes de management. Sears, l'une des principales concurrentes de Walmart, était une gigantesque entreprise florissante de grande distribution, jusqu'à ce que son patron, un libertarien convaincu, décide d'introduire un marché intérieur à la compagnie. Il divisa alors la société en quarante unités qui devaient se faire concurrence. Les divisions habillement, outils, ressources humaines ou encore informatique devaient désormais fonctionner comme des entreprises autonomes. En conséquence, si la division outils voulait utiliser les services de l'informatique, elle devait signer un contrat avec elle. Si la démarche d'un point de vue

capitaliste semble être rationnelle – la concurrence étant pensée comme le principal moteur de l'innovation, de la productivité et de la croissance – la mise en œuvre de cette stratégie a été pour le moins catastrophique.

La réorganisation a créé une inutile duplication des postes et des tâches, chaque unité ayant son propre conseil d'administration, responsable marketing, bilan comptable. Les divisions désormais concurrentes n'avaient plus aucun intérêt à collaborer entre elles. Certaines ont commencé à faire appel à des mandataires externes, moins chers, plutôt qu'à leurs consœurs. Étant donné qu'aucun département ne se préoccupait plus des intérêts de l'entreprise dans son ensemble, une guerre acharnée entre les unités a éclaté. Le chaos fut tel que Sears a enregistré entre 2011 et 2016 des pertes d'un montant total de 10,4 milliards de dollars. En 2018, alors que plus de 2'000 magasins avaient déjà été fermés et 150'000 employé·e·s licencié·e·s, la société a déclaré sa faillite.

Si même les plus ardent·es défenseur·es du libre marché, les capitaines d'industrie, préfèrent avoir recours à la planification, il est temps d'en faire de même pour toute l'économie, mais cette fois-ci de manière démocratique.

Joakim Martins



Laisser la place à la solidarité

Le travail domestique, invisible, non ou peu rémunéré, peu valorisé, et le plus souvent produit par des femmes, ne fait la plupart du temps l'objet d'aucune politique publique spécifique, apparaissant davantage en creux de celles régulant le travail salarié et « l'économie » telle qu'on se la représente dans le langage médiatique courant.

DOSSIER L'assurance-maternité, le congé parental ou autre aménagement du travail salarié pour la prise en charge des enfants ou de personnes dépendantes représentent les rares objets de discussion qui reconnaissent l'existence des activités domestiques.

Définir le travail domestique

Pouvoir s'interroger sur la planification de cette partie importante de l'économie que l'on qualifie de « domestique » demande de clarifier ce qui relève de ce secteur actuellement, mais aussi ce qui devrait relever de ce secteur idéalement. Au cours de l'histoire récente, de nombreuses tâches relevant auparavant plus strictement de l'appropriation des femmes au sein des unités familiales et religieuses ont ainsi été professionnalisées, de l'accueil des enfants au travail ménager, en passant par les soins, y compris les soins à domicile, et nombre de femmes peuvent désormais déléguer ces activités à d'autres femmes, plus ou moins équitablement salariées.

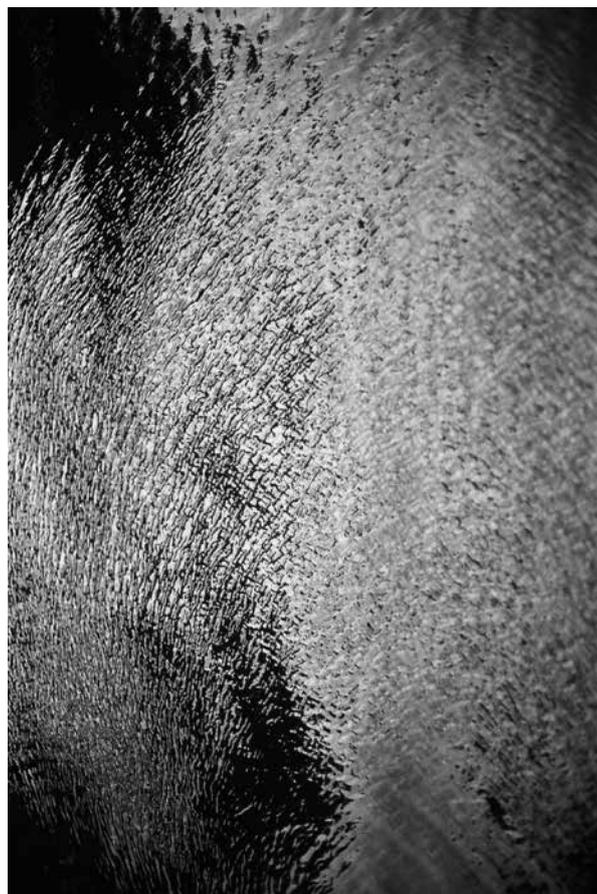
Les rapports de pouvoir entre les sexes sont à l'origine de cette division sexuée du travail. L'oppression de celles que l'on catégorise en conséquence « femmes » explique que les tâches dévolues traditionnellement aux femmes ne relèvent pas de la sphère publique et économique reconnue, mais d'une forme de rapport qualifié par la sociologue Colette Guillaumin d'appropriation des corps, et non seulement de la force de travail (et donc de sa valeur). Cette appropriation permet l'exclusion du travail domestique de la sphère du travail salarié, ce qui a d'ailleurs conduit à des campagnes féministes pour le salaire ménager, afin de re-

connaître sa valeur et son statut de travail, c'est-à-dire le fait que des personnes autres que celles produisant ces tâches sont les bénéficiaires de ces tâches. D'une certaine façon, l'économie domestique, c'est donc historiquement et traditionnellement encore ce qu'on peut obtenir comme travail sans le payer, du moins sans rémunérer les travailleuses en question.

Contre la marchandisation

Mais salarier le travail domestique n'est non seulement pas toujours aisé à imaginer en pratique – comment salarier la mère qui s'occupe de ses enfants ? Qui doit la salarier, l'État ou l'autre parent qui n'assume pas sa part de travail parental ? –, mais cela pose aussi la question de la marchandisation de ces tâches. Est-ce que toutes les tâches d'entraide et de solidarité, tout ce travail lié à nos existences interdépendantes doit faire l'objet de rapports de travail salariés ? A priori cela peut paraître un sort plus souhaitable que l'appropriation de ce travail sans rémunération. Mais le salaire n'est pas la seule façon de montrer la valeur que l'on accorde à une activité, et il n'est pas la seule mesure, ni même une mesure nécessairement efficace, pour redistribuer le travail domestique de façon plus égalitaire. En tous les cas, la question de rémunérer le travail domestique doit être distinguée également de la marchandisation des services domestiques, et ces tâches devraient constituer des services publics.

Ainsi, la planification de ces tâches relève certainement de stratégies mixtes : collectiviser et organiser la professionnalisation d'une partie du travail d'entretien, de soin et d'éducation, en offrant des infrastructures pu-



bliques et des conditions de travail montrant l'importance que ce travail revêt pour la société dans son ensemble, et en formant ces professionnel-le-s en nombre suffisant ; mais également en rééquilibrant la place du travail salarié, quel qu'il soit, par rapport à nos activités non salariées.

Une réduction du temps de travail et une réorganisation plus démocratique du travail en général permettraient de mieux partager les responsabilités, en particulier dans les moments de crise ou de surcharge de travail. Ces mesures permettraient de libérer du temps et de garantir de meilleures conditions pour l'accomplissement des activités non salariées. Sont concernées toutes les activités solidaires et non marchandisées, y compris celles pouvant être qualifiées de travail mais liées à nos relations sociales non professionnelles : parentales, familiales, amicales, et même militantes ou associatives.

Stéphanie Pache

La Suisse en 2040 : une utopie

Je me réveille en ce mois de janvier 2040 et tente de terminer enfin la petite présentation du système politique et économique de la Suisse à l'intention des militant·e·s qui, en Chine ou aux États-Unis, se battent depuis des décennies contre un appareil d'État autoritaire contrôlé par le patronat et servant ses seuls intérêts.

DOSSIER Tous les objectifs politiques et économiques majeurs du pays sont décidés démocratiquement. Des assemblées locales où les citoyen·ne·s se retrouvent très régulièrement, discutent de ces objectifs, mettent en œuvre ceux qui ont été décidés et se positionnent sur de nouveaux. Tout ce qui peut être fait à ce niveau-là (le quartier, la ville, l'atelier, l'usine ou le service) l'est, tout ce qui nécessite des décisions plus coordonnées est délégué à un niveau supérieur. Les grandes décisions sont prises au niveau national, lors de référendums qui font suite à une phase de délibération plus ou moins longue selon

la complexité des questions et la rapidité des décisions à prendre. Ce système, fondé sur toute une très ancienne tradition à la fois fédérale et conseilliste, a été raffiné au fil des années et fonctionne désormais presque sans accroc.

L'alimentation

La gestion de l'approvisionnement alimentaire en est un bon exemple. Elle est à la fois centralisée pour ce qui nécessite de l'être (les importations de cacao – domaine essentiel à la survie de la Suisse –, de café, de thé, de certaines céréales, etc.), et locale pour tout ce qui peut être assuré à ce niveau-là. Comme

cela se faisait déjà au début du siècle, les quantités de denrées jugées essentielles par la population sont calculées au niveau national, et les mesures nécessaires sont prises pour assurer cet approvisionnement, avec une réserve en cas de pénurie provisoire.

La distribution est désormais directement gérée par un service public, qui a remplacé les grandes chaînes privées qui ont marqué le XX^e siècle (la Coop et la Migros, la première ayant perdu son esprit coopérativiste vers la fin du siècle). Les producteurs peuvent vendre directement leurs produits à la population dans des structures publiques mises à leur disposition. Chaque village et chaque quartier des grandes villes a son marché public, construit et entretenu par la collectivité et qui offre une infrastructure adaptée au stockage et à la vente d'aliments (en assurant en particulier des conditions d'hygiène irréprochables). L'em-



placement ainsi que les heures d'ouverture de ces marchés ont été décidés démocratiquement.

Les communications et les transports

Les communications et les transports sont des services publics, assurés par des monopoles gérés paritairement par leurs salarié·e·s et par les usagère·s. Mission leur a été confiée par la collectivité d'assurer un service accessible à tou·te·s. Ils entretiennent des rapports étroits avec les Hautes Écoles afin de moderniser leurs réseaux et d'en assurer la qualité. C'est ce qui explique que la Suisse ait les meilleurs services de transports et de communication du monde.

Suite au référendum du 27 septembre 2026, la possession d'un véhicule privé est désormais soumise à autorisation et doit être justifiée par des raisons impérieuses (déplacements dans des régions difficiles d'accès, transport de marchandises, handicap, etc.). Parallèlement, le développement d'une industrie nationale de fabrication de vélos a été encouragée et rencontre des réussites réjouissantes à l'exportation.

Le logement

Le droit au logement est non seulement proclamé en Suisse, mais garanti. La propriété lucrative des logements a été abolie par référendum en 2030, et la plupart des habitant·e·s vivent désormais dans des coopératives d'habitation dont les loyers ne servent qu'à couvrir les frais effectifs des logements. Chacune de ces coopératives fonctionne elle-même comme une petite collectivité démocratique dans laquelle les décisions sont prises en commun et où les logements sont attribués selon le nombre de personnes qui vont les occuper et non selon le revenu. Un parc immobilier public existe pour loger les rares personnes qui n'ont pas de logement, en particulier les personnes qui viennent d'arriver sur le territoire. La construction de nouveaux logements s'inscrit dans des plans d'urbanisme discutés et décidés dans chaque ville, avec un pilotage centralisé qui anticipe, à dix ou vingt ans, les besoins en logement aux niveaux national et régional.

Les coopératives d'habitation sont des espaces de vie en commun dans lesquels se déploient quantité d'activités, de la garde des enfants à l'aide aux personnes âgées ou vulnérables, en passant par des jardins potagers collectifs ou des activités récréatives partagées. Des infrastructures collectives publiques existent aussi pour pallier les insuffisances de l'auto-organisation des coopératives. Chaque quartier dispose de crèches ouvertes en permanence et d'établissements pour les personnes qui ne peuvent plus être autonomes, le tout étant financé par la collectivité.

Le travail

Comme pour le logement, le droit au travail est garanti en Suisse. Une assurance générale de revenu a été établie par référendum en 2024, qui a fusionné les anciennes assurances chômage, invalidité et perte de gain, ainsi que la retraite. Elle garantit à l'ensemble de la population de maintenir son revenu antérieur, sans limite de temps et avec des programmes volontaires de reconversion professionnelle. Pour les personnes qui n'ont pas encore exercé d'activité salariée en Suisse, les jeunes diplômé·e·s ou les migrant·e·s par exemple, cette assurance leur garantit le salaire minimum à un niveau qui est collectivement réévalué toutes les années.

La durée du travail salarié est régulièrement rediscutée. Depuis le référendum du 29 novembre 2037, elle a été fixée à 24 heures hebdomadaires, avec des possibilités de quadriennalisation. Elle s'impose à toutes les personnes vivant dans le pays et en âge de travailler (de 20 à 60 ans). L'année prochaine, nous devrions voter sur une proposition des syndicats de Suisse orientale visant à réduire cette durée à 22 heures.

L'avenir

Il nous reste beaucoup de choses à améliorer. Les écarts de revenus sont encore trop importants, les plus hauts salaires atteignant le double du revenu de base. À l'école, les classes sont encore souvent surchargées, avec parfois jusqu'à 12 enfants suivant un cours en même temps dans certaines villes. De temps à autre

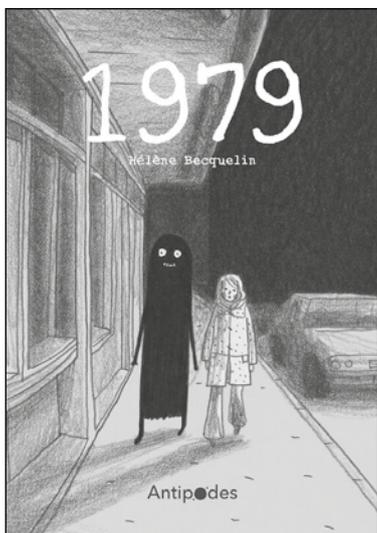
quelqu'un tente bien d'escroquer la collectivité en déposant un brevet sur un médicament, mais cela fait deux décennies que les anciennes entreprises pharmaceutiques ont été transformées en services publics, mettant fin à la capitalisation de la santé. Par ailleurs, malgré des tentatives répétées, la collection de peintures rassemblées par Christoph Blocher à la fin du XX^e siècle n'a toujours pas pu retrouver le chemin des musées publics. Et enfin, le chemin de fer Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds connaît encore inexplicablement un rebroussement, à cause de l'opposition farouche des habitant·e·s de la région.

Emma Sofia Lunghi

Pour aller plus loin

- Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme* [1951], *Eichmann à Jérusalem* [1963], Paris, Gallimard, 2002.
- Martin Buber, *Utopie et Socialisme* [1950], Paris, L'Échappée, 2016.
- Cornelius Castoriadis, « Les rapports de production en Russie », *Socialisme ou Barbarie*, n° 2, 1949 (réédité dans *La société bureaucratique*, Paris, Éditions du Sandre, 2015, p. 135-211).
- , « Sur le contenu du socialisme », *Socialisme ou Barbarie*, n° 22, 1957 (réédité dans *La question du mouvement ouvrier, tome 2*, Paris, Éditions du Sandre, 2012, p. 49-141).
- René Dumont, *L'utopie ou la mort* [1974], Paris, Le Seuil, 2020.
- Franck Gaudichaud, *Chili, 1970-1973, mille jours qui ébranlèrent le monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- André Gorz, *Métamorphoses du travail, critique de la raison économique* [1988], Paris, Gallimard, 2004.
- Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de nature. 1. L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n° 2, février 1978, p. 5-30.
- Sicco Mansholt, *La crise*, Paris, Stock, 1974.
- Pierre Massé, *Le plan ou l'anti-hasard*, Paris, Hermann, 1991.
- Leigh Phillips, Michal Rozworski, *The People's Republic of Walmart, how the world's biggest corporations are laying the foundation for socialism*, Londres, Verso, 2019.
- Ota Šik, *La troisième voie, la théorie marxiste-léniniste et la société industrielle moderne*, Paris, Gallimard, 1974

Livres

1979, petit récit de rébellion

Après ses deux premières bandes dessinées *Adieu les enfants* dont le deuxième tome est sorti en 2019, Hélène Bécquelin revient cette année avec une nouvelle œuvre autobiographique intitulée sobrement *1979*. L'artiste sort peu à peu du thème de l'enfance pour laisser la place à ce récit adolescent qui nous replonge à Saint-Maurice, en Valais, à la fin des années 1970, avec la découverte de la musique punk. Dès les premières pages, on remarque tout de suite que la jeune Hélène, alors âgée de seize ans,

ne se sent pas à sa place. Entre son entrée au collège tenu par des bonnes sœurs rigides, son déménagement qui l'a éloignée de ses ami-e-s d'enfance et l'ennui profond qu'elle ressent à la maison, elle bouillonne. Lassée du disco et de la mode des pantalons « pattes d'éph », l'adolescente solitaire souhaite découvrir de nouvelles sonorités qui lui permettraient de s'évader d'un quotidien qui la rend malheureuse.

De fil en aiguille, cette quête l'amène à sortir de sa région valaisanne pour aller visiter les disquaires alternatifs de Lausanne, également célèbre à l'époque pour sa scène et ses bars *underground*. D'abord intimidée par ce nouvel univers, elle laisse de côté ses doutes lorsqu'elle entend pour la première fois une chanson des Clash à la radio. S'ensuit alors une histoire d'amour explosive entre la jeune fille et le punk rock, un genre musical encore relativement nouveau en 1979. The Cure, Joy Division, Ramones..., les albums des groupes s'enchaînent tandis qu'Hélène entame une transformation physique rapide. Avec ses cheveux

coupés courts et ses nouveaux vêtements noirs qui symbolisent à la fois son émancipation et ses goûts musicaux, la jeune femme se sent enfin elle-même et se trouve de nouvelles-eaux ami-e-s dans la capitale vaudoise.

Découpée en courts chapitres portant tous le nom des plus grands tubes de l'époque que l'auteure nous invite à aller (ré)écouter, cette bande dessinée permet un joli voyage dans le temps tout en abordant des thématiques générationnelles importantes, comme la sexualité, le féminisme, et les mouvements sociaux locaux tels que Lôzanne Bouge. Enfin, une suite a déjà été annoncée, toujours en partenariat avec la maison d'édition lausannoise Antipodes. Une belle occasion pour en apprendre davantage sur l'histoire des villes romandes et l'évolution des mœurs de l'époque.

Léonore Vuissoz

À lire : *Hélène Bécquelin, 1979, Lausanne, Antipodes, 2020.*

Livres

Le capitalisme sans rival, vraiment ?

Branko Milanovic est un économiste qui passerait aisément pour un hétérodoxe dans les milieux néoclassiques : le dernier livre de ce spécialiste des inégalités économiques est une nouvelle critique du système capitaliste, « sans rival » autre que lui-même. Il y aurait ainsi deux capitalismes en compétition, l'un « libéral démocratique » représenté par les États-Unis, l'autre « politique » représenté par la Chine. Critique du capitalisme dans sa forme « hypercommerciale » devenue « inévitablement amoral », Milanovic n'en est pas moins un défenseur de ce système auquel il n'y aurait « pas d'alternative » viable. Il s'agit pour lui avant tout de le réformer radicalement pour le mettre en accord avec

les principes fondamentaux du libéralisme : le capitalisme « politique » n'étant (philosophiquement) pas viable selon lui, il s'agit de réformer le capitalisme libéral méritocratique, actuellement « plutocratique », par la taxation totale de l'héritage économique et sa redistribution égalitaire en dotations uniques à chaque individu au moment de son accession à l'âge adulte. Cela empêcherait toute constitution d'une « classe supérieure », uniquement définie par sa détention de capital économique, affirme-t-il, faisant ainsi fi d'un demi-siècle de recherches sociologiques sur les capitaux culturels et relationnels.

Car l'ouvrage de Milanovic, intéressant par sa critique du capitalisme néoclassique « de

l'intérieur », n'est intellectuelle-ment pas très stimulant, l'auteur en restant à un « économisme » pur et simple, sans mobiliser les (autres) sciences humaines, menant souvent à de grossières simplifications. Le travail de Milanovic, comme celui de trop d'économistes, a au bas mot cinquante ans de retard sur la sociologie économique, et vingt sur l'analyse critique des capitalismes par l'économie politique critique.

Léon de Perrot

À lire : *Branko Milanovic, Le capitalisme, sans rival. L'avenir du système qui domine le monde, Paris, La Découverte, 2020.*

Livres

Je suis grosse, ou le dessin comme exutoire

Je suis grosse est un récit autobiographique de soixante-quatre pages en noir et blanc qui nous invite à nous plonger dans le quotidien de Marina König, jeune artiste et *webdesigner* fribourgeoise. Celle-ci livre plusieurs épisodes marquants de sa vie en lien avec son surpoids, qui la suit depuis ses plus jeunes années. D'abord réalisé dans le cadre de son travail de *bachelor* pour Ceruleum, école d'arts visuels lausannoise, son témoignage a ensuite été publié ce printemps par les éditions Antipodes.

Entre les moqueries à l'école, le manque de compréhension de l'entourage ou les régimes impossibles, l'enfance de Marina est racontée sous un prisme douloureux, celui de la violence rencontrée par les personnes dont le corps est considéré comme « hors-normes ». Malheureusement, cette situation ne s'atté-

nuera pas une fois adulte, comme elle en fait l'expérience avec son médecin par exemple, qui refuse de l'écouter quand elle tombe malade et fait systématiquement allusion à son poids. Une réalité souvent ignorée, illustrée avec un trait simple mais percutant, et qui pousse à s'interroger sur ce qu'est la grossophobie.

En effet, les discriminations envers les personnes grosses sont un sujet de société encore tabou, qui peine à trouver une légitimité auprès des institutions publiques ou médicales. Pourtant, ses conséquences sur la vie et la santé des individus sont multiples : harcèlement, baisse de l'estime de soi, troubles alimentaires, mauvais diagnostic médical... Les expériences que Marina décrit avec justesse dans son livre sont partagées par de nombreuses personnes. C'est d'ailleurs en cela que réside la

force de l'œuvre, car elle permet aux lectrices-eurs concerné-e-s par la thématique de se reconnaître dans chacune des cases, non sans rire (jaune) devant les réparties sarcastiques que l'auteurice assène à ses différents interlocutrices-eurs à la « bienveillance » plus que discutable.

Finalement, l'artiste nous livre une première œuvre personnelle et crue sur un sujet qui semble continuer de lui mener la vie dure, mais sans jamais chercher la pitié de son public. Au contraire, comme elle le signale dans les dernières pages de l'ouvrage, c'est la création du roman graphique et le recours à l'humour ou l'autodérision qui lui permettront peut-être d'aller mieux. Un questionnement légitime, qui a déjà su convaincre les critiques au vu des retours très positifs de la presse romande cet été.

Léonore Vuissoz

À lire : Marina König, *Je suis grosse*, Lausanne, Antipodes, 2020.

Livres

Le genre du capital

Dans leur brillante étude, Céline Bessières et Sibylle Gollac, éminentes sociologues françaises, partent d'un constat simple : l'étude des inégalités économiques, qui a connu à partir du tournant du millénaire un bienvenu regain d'intérêt, a largement omis la question des rapports de genre. Les deux auteurs proposent alors une analyse féministe matérialiste des stratégies familiales et juridiques de répartition du capital, c'est-à-dire de la richesse « fixe » détenue par une entité juridique (ménage), qu'il s'agisse de biens monétaires, immobiliers ou autres. Selon la législation française sur l'héritage, déterminée par le Code Napoléon, l'héritage doit être réparti équitablement entre les survivant-e-s, en valeur

mais pas en nature. Bessières et Gollac soulèvent alors que dans la majorité des familles, tout milieu social confondu, les actifs dit « productifs », ceux qui génèrent de la richesse après leur transmission, ou ceux auxquels sont attachés une importante valeur sentimentale sont généralement transmis aux hommes, alors que les actifs non productifs, mais de « valeur équivalente » au moment de la transmission, sont légués aux femmes. Ainsi, dans un cas particulier qu'analysent les deux sociologues, le fils reçoit la boulangerie familiale et rembourse la différence à ses soeurs en... pains et croissants.

L'étude de Bessières et Gollac va beaucoup plus loin que les analyses types d'un Piketty ou d'un Stiglitz, considérant avec une

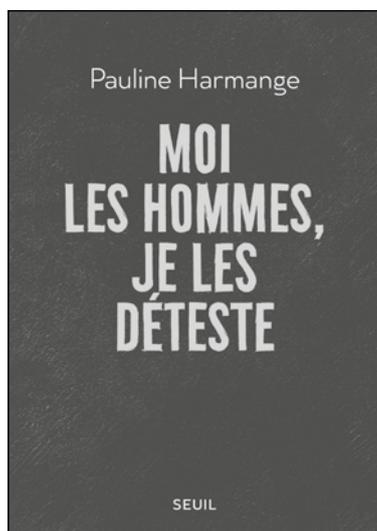
méthodologie sérieuse et précise les discours de justification, aussi bien au sein des familles que dans les milieux des professionnel-le-s du droit, ainsi que les différenciations des rapports au droit en fonction des classes sociales d'origine. En bref, une lecture absolument nécessaire pour comprendre une partie très invisible de la construction des inégalités, aussi bien économiques que sociales.

Léon de Perrot

À lire : Céline Bessières, Sibylle Gollac, *Le genre du capital*. Comment la famille reproduit les inégalités, Paris, La Découverte, 2020.

Livres

Une ode à la misandrie



Publié par le micro-éditeur Monstrograph (dans une très belle collection), *Moi les hommes je les déteste*, le premier ouvrage de Pauline Harmange a connu un succès fulgurant cet été. Si bien que Le Seuil en a dernièrement racheté les droits. Au travers de ses expériences et réflexions personnelles, l'autrice nous explique comment elle, femme hétéro cis militante, est devenue et vit en tant

que misandre. La misandrie est donc au centre de ce court essai. Si, étymologiquement, le mot se construit comme l'opposé de la misogynie (le mépris des femmes), il n'en est en aucun cas comparable. Car la misandrie n'existe qu'en réaction à la misogynie, elle en est la réponse. À l'inverse de celle-ci, la misandrie ne fait pas système, elle ne tue pas, elle ne stigmatise pas, pas plus qu'elle n'agresse ni ne harcèle. Elle est une forme de lutte féministe, une forme d'émancipation, tout autant légitime que les autres.

C'est ainsi que l'autrice définit le concept comme « un sentiment négatif à l'égard de la gent masculine dans son ensemble. Le sentiment négatif en question peut être représenté sous la forme d'un spectre allant de la simple méfiance à l'hostilité, qui se manifeste la plupart du temps par une impatience envers les hommes et un rejet de leur présence dans les cercles féminins ».

L'essai se situe évidemment dans la lignée d'autres ouvrages

sur la thématique comme dans le *SCUM manifesto* de Valerie Solanas ou plus récemment *Le génie lesbien* d'Alice Coffin. En comparaison, le texte s'avère un peu moins politiques et peut-être aussi moins offensif. Si sur la forme, le livre s'attaque frontalement aux hommes, le fond s'avère lui plus édulcoré, s'éloignant du discours féministe radical.

Ainsi, Pauline Harmange n'invite pas à ne plus relationner avec les hommes mais juste à déconstruire les injonctions à le faire, à ne plus se forcer à le faire. Le propos tombe d'ailleurs plusieurs fois dans le « not all men » qu'il cherche pourtant à éviter.

J'ai bien conscience que ce livre, qui constitue une forme de guide de sororité, ne s'adresse pas à moi, mais à sa lecture, en tant qu'homme qui cherche à se déconstruire et se désire allié, je n'ai pas été mal à l'aise. Au contraire, je me suis senti brossé dans le sens du poil, ce qui ne me semble pas nécessairement être une bonne chose...

Léo Tinguely

À lire : Pauline Harmange, *Moi les hommes, je les déteste*, Paris, Le Seuil, 2020.

Cinéma

Next Floor

Next Floor est un court métrage de douze minutes, ne contenant pas le moindre dialogue, produit par le réalisateur québécois Denis Villeneuve. La fiction, qui a inspiré *La Plateforme* (voir la chronique qui a été consacrée à cette série sur notre site Internet), débute dans une pièce dans laquelle sont assis-e-s autour d'une table de riches convives servi-e-s par une armée de domestiques. Dès que ces derniers servent le repas, ces premières-iers se ruent littéralement dessus et l'engloutissent. Au fur et à mesure que la tablée se nourrit de manière effrénée et outrancière, le plancher se craquelle de plus en plus. De but en blanc, le sol s'effondre, faisant ainsi tomber les convives à l'étage inférieur. Tout en restant de marbre, le majordome pousse un « Next

Floor!» dans un interphone et descend, ses employé-e-s à sa suite, d'un étage pour continuer son service. Les convives disposé-e-s toujours autour de la même table, mais un étage plus bas, se font alors épousseter et resservir. Après une brève hésitation, toute la tablée gloutonne derechef. La même séquence – goinfrerie, effondrement, chute d'un étage – se produit plusieurs fois d'affilée ; les plats devenant toutefois de plus en plus rares à mesure que les convives s'enfoncent dans l'immeuble. Soudain, l'écroulement du sol déclenche une réaction en chaîne. Les convives et la table s'enfoncent alors dans une brèche de plus en plus sombre en même temps que les planchers cèdent...

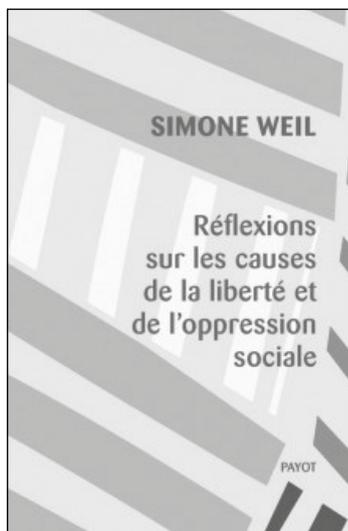
Next Floor prend tout son sens lorsqu'une grille d'analyse marxiste lui est appliquée. Les

domestiques peuvent être rattaché-e-s à un prolétariat servant docilement des convives bourgeois-e-s s'engraissant éperdument. S'inscrivant dans une logique d'accumulation capitaliste, les convives consomment de manière particulièrement odieuse les ressources de plus en plus précieuses mises à leur disposition par leurs serveuses-eurs. La classe ouvrière, désorganisée, observe, sans agir, la bourgeoisie provoquant des crises successives ne pouvant la mener qu'à sa perte. La morale de la fable de Villeneuve est, à n'en pas douter, la suivante : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Joakim Martins

À voir sur toutes les bonnes plateformes de streaming.

Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale
Simone Weil
 Paris, Payot, 2020
 196 pages



Écrites alors que Simone Weil n'avait que 25 ans, ces *Réflexions* sont restées inédites jusqu'à leur première parution en 1955. Les éditions Payot viennent de les rééditer, ce qui, espérons-le, leur donnera une nouvelle audience.

Véritable aérolithe intellectuel transperçant les idéologies et les professions de foi de la gauche de son temps (les années 1930, lorsque les milices fascistes faisaient le coup de poing à Paris et que leurs consœurs allemandes s'apprêtaient à prendre le pouvoir), ce texte dense regorge de formules saisissantes et de raccourcis abrupts.

On y assiste à une première analyse du fonctionnement du capitalisme à partir de l'usine, pensée comme lieu d'oppression avant même d'être un outil d'exploitation. Simone Weil approfondira ensuite ce thème dans ses textes rédigés autour son expérience ouvrière.

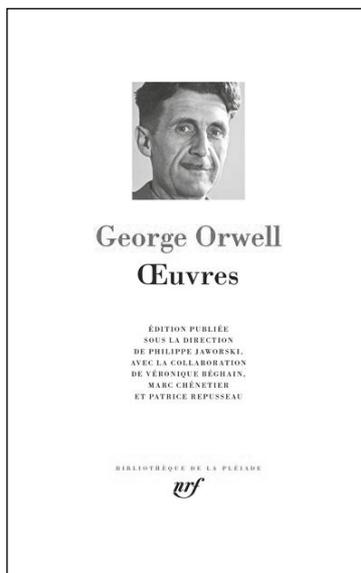
Comme elle le lance à la figure des lectrices-eurs : « Il est temps de renoncer à rêver la liberté, et de se décider à la concevoir ». Or comment la conçoit-elle, cette liberté pure ? C'est avec un très bel exemple qu'elle choisit de l'illustrer, lorsqu'on voit, écrit-elle, « une poignée d'ouvriers du bâtiment, arrêtés par une difficulté, réfléchir chacun de son côté, indiquer divers moyens d'action, et appliquer unanimement la méthode conçue par l'un d'eux, lequel peut indifféremment avoir ou ne pas avoir une autorité officielle sur les autres ».

Dans l'ensemble très pessimiste, ce texte est en même temps un modèle de pensée en des temps difficiles, combien plus difficiles qu'ils ne le sont aujourd'hui d'ailleurs, malgré tout. **AC**

Œuvres
George Orwell
 Paris, Gallimard, 2020
 1664 pages

Le nom d'Orwell semble rimer bien trop souvent avec *1984*, son roman le plus connu, mais il est bien réducteur de résumer cet auteur à cette seule œuvre. Avec l'ajout d'un volume qui lui est consacré dans la Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard permet de (re) découvrir les écrits de cet écrivain engagé contre le fascisme et pour le socialisme démocratique. L'édition a été dirigée par Philippe Jaworski, professeur émérite de littérature américaine à l'université Paris-Diderot, spécialiste et traducteur de littérature de langue anglaise et qui signe lui-même cette nouvelle traduction de *Mil neuf cent quatre-vingt-quatre*.

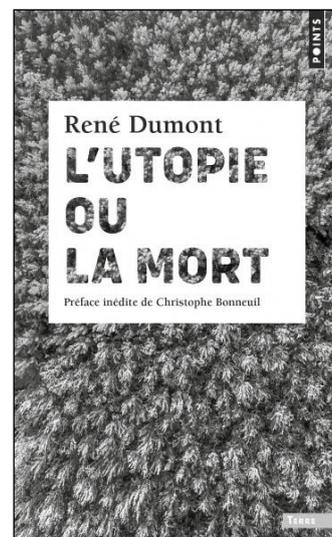
Les écrits d'Orwell sont l'expression de ses engagements personnels, qu'il s'agisse de sa démission du poste de fonctionnaire de la Police impériale des Indes dans *En Birmanie*, de son intérêt pour la condition des défavorisé-e-s des deux côtés de la Manche qui lui inspira *Dans la dèche à Paris et à Londres* ou encore pour celle des régions minières du Yorkshire dans *Wigan Pier au bout du chemin*. Comme souligné par sa participation à la guerre d'Espagne, dont il tirera son *Hommage à la Catalogne*, sa vie fut une lutte incessante contre les fascismes, qu'ils viennent d'Allemagne ou de l'URSS. « Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre », disait-il. 70 ans après sa mort, l'écrivain britannique fait toujours l'objet de nouvelles parutions et cette magnifique édition est une très bonne excuse pour le lire. **DR**



L'utopie ou la mort
René Dumont
 Paris, Le Seuil, 2020
 231 pages

On pense parfois que les combats environnementaux n'ont débuté qu'avant-hier ou à peu près. Rien n'est plus faux évidemment, et l'on est même frappé par les ressemblances entre les textes des premières-ers écologistes publiés dans les années 1970 et les alarmes qui résonnent aujourd'hui.

On s'en convaincra en lisant René Dumont. Les plus ancien-ne-s se souviennent de cette figure peu conventionnelle qui avait fait campagne pour l'élection présidentielle de 1974, obtenant un résultat absolument microscopique (1,32% des voix). *L'utopie ou la mort*, publié en 1973, a servi de base au programme électoral rédigé l'année suivante. Devenu introuvable depuis longtemps, les éditions du Seuil l'ont enfin réédité.



Il y a des choses datées dans ce texte, comme son obsession pour la sur-population ou son étrange sympathie envers les « expériences » chinoises ou vietnamiennes. Mais on est en même temps frappé de l'actualité de ses constats et de ses propositions, et l'on se prend à désespérer du piétinement des discussions en matière d'écologie. À quelques rares exceptions près, tout se trouve déjà dans ce texte vieux de presque un demi-siècle.

L'une de ses originalités est sa sensibilité aux questions de ce que l'on appelait alors le Tiers-Monde, où Dumont a longtemps travaillé comme agronome. Contrairement à beaucoup d'écologistes qui se concentrent encore aujourd'hui sur le seul « monde développé », Dumont a immédiatement intégré cette dimension à son combat. **AC**

Vu, Cévu

Illustrations

Les illustrations de ce numéro sont tirées de la série « matières » de la photographe Christine Ritter. Pour ces clichés, elle a choisi de travailler principalement avec un appareil argentique.

Vous pouvez acquérir un tirage de ces photographies et découvrir le reste de son travail sur le site : www.christinerritter.net.



LES VŒUX 2021 DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION

JAB

CH-1002 Lausanne

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

Agenda

26 février 2021 : une conférence de Catherine Samary

Il y a 30 ans, le rideau de fer et le mur de Berlin s'effondraient sous la mobilisation sociale qui luttait contre une bureaucratie avec son Parti-État oppressif. Mais la fin des régimes se revendiquant du « socialisme réel » n'a de loin pas été la fin des maux : les pays post-communistes ont subi de violentes thérapies de choc visant à « adapter » leurs régimes économiques à l'économie de marché capitaliste néolibérale, et ce malgré des réformes structurelles antérieures à 1989. Enfoncés dans la crise, les peuples des anciennes démocraties populaires ont alors vu leurs espoirs déçus par la violente transformation de leurs économies inadaptées aux régimes écono-

miques capitalistes occidentaux – et en souffrent aujourd'hui encore.

Pour mieux comprendre ces éléments, la Jeunesse socialiste vaudoise, le Cercle de Débat Rosa Luxemburg et Pages de gauche vous invitent à venir écouter, débattre et discuter de ces thérapies de choc le vendredi 26 février 2021 à 20h à l'Espace Dickens (av. Charles-Dickens 4, à Lausanne) avec Catherine Samary, éminente économiste marxiste, autrice notamment du *Marché contre l'Autogestion. L'expérience yougoslave* (La Brèche, 1988).

La conférence aura évidemment lieu dans le plus strict respect des mesures sanitaires.